
Les hôtels de région à Orléans et à Limoges : les « palais en pierre » d'un nouveau pouvoir

Hôtels de région at Orléans and at Limoges, the 'stone palaces' of new centres of power

Jérôme Decoux et Aurore Tousch



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/insitu/15926>

DOI : 10.4000/insitu.15926

ISSN : 1630-7305

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Jérôme Decoux et Aurore Tousch, « Les hôtels de région à Orléans et à Limoges : les « palais en pierre » d'un nouveau pouvoir », *In Situ* [En ligne], 34 | 2018, mis en ligne le 04 mai 2018, consulté le 25 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/15926> ; DOI : 10.4000/insitu.15926

Ce document a été généré automatiquement le 25 avril 2019.



In Situ Revues des patrimoines est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Les hôtels de région à Orléans et à Limoges : les « palais en pierre » d'un nouveau pouvoir

Hôtels de région at Orléans and at Limoges, the 'stone palaces' of new centres of power

Jérôme Decoux et Aurore Tusch

Figure 1



CHRISTIAN LANGLOIS, LES FRÈRES ARSÈNE-HENRY : HÔTEL DE RÉGION À ORLÉANS, FAÇADE SUD.
PHOT. VANESSA LAMORLETTE-PINGARD. © RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE - INVENTAIRE GÉNÉRAL.

Figure 2



CHRISTIAN LANGLOIS, LES FRÈRES ARSÈNE-HENRY : VUE DE SITUATION OUEST DE L'HÔTEL DE RÉGION À ORLÉANS.

© RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE - INVENTAIRE GÉNÉRAL

- 1 Les deux hôtels de région¹² du Centre-Val-de-Loire à Orléans (**fig. 1, fig. 2**) et du Limousin à Limoges (**fig. 3, fig. 4**), inaugurés respectivement en 1981 et 1989, présentent plusieurs traits communs. Édifiés dans des centres-villes anciens et destinés à abriter une administration nouvelle, ils sont l'œuvre d'une même équipe d'architectes réunie autour de Christian Langlois et de Luc et Xavier Arsène-Henry³.

Figure 3



L'HÔTEL DE RÉGION DE LIMOGES, LA COUR D'HONNEUR.

PHOT. PHILIPPE RIVIÈRE. © RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE. INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL.

Figure 4



L'HÔTEL DE RÉGION DE LIMOGES, VU DEPUIS LE BOULEVARD DE LA CORDERIE.

PHOT. PHILIPPE RIVIÈRE. © RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE. INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL.

- 2 La trame chronologique inscrit cependant les deux projets dans des cadres légaux différents. Les lois n° 72-619 du 5 juillet 1972 et n° 82-213 du 2 mars 1982 relatives aux

droits et libertés des communes, des départements et des régions marquent deux étapes majeures distinctes de la décentralisation. L'institution régionale, établissement public régional (EPR) en 1972, devient en 1982 une collectivité territoriale de plein exercice.

- 3 Orléans est l'une des premières capitales régionales désireuse de faire construire un bâtiment pour héberger l'EPR⁴, alors que le Conseil d'État⁵ dénie dans un premier temps aux régions la possibilité de construire un bâtiment. Ce choix audacieux d'une construction nouvelle devait permettre très tôt une visibilité de l'échelon régional dans l'espace public. Dans la décennie suivante, à Limoges, l'institution, devenue une collectivité territoriale dotée d'une capacité juridique pleine et entière, peut décider plus librement de construire.
- 4 Au-delà de la simple succession chronologique et de la similitude fonctionnelle (réunir les élus et les services d'une collectivité, accueillir ponctuellement du public), l'étude de la genèse de ces deux édifices permet d'appréhender le travail d'une même équipe confrontée à des opérations similaires. Elle éclaire aussi, dans sa réalité matérielle la plus tangible, la naissance et l'affirmation d'une nouvelle strate administrative.
- 5 Au sein de l'ensemble des hôtels de région⁶ édifiés en France au cours de cette période, ces deux édifices se démarquent par le choix d'un style classique, à contre-courant des canons architecturaux du moment, un style qui peut paraître surprenant pour incarner un nouvel échelon de pouvoir.
- 6 En amont de ces exemples régionaux, les aménagements du palais du Luxembourg et plus particulièrement, l'immeuble administratif édifié face au palais du Petit Luxembourg (**fig. 5, fig. 6**), réalisés par Christian Langlois entre 1970 et 1980, s'imposent comme un modèle de référence.

Figure 5



Vue des deux bâtiments composant l'ensemble administratif du Sénat. 26-36 rue de Vaugirard face au palais du Luxembourg.

© SÉNAT.

Figure 6



Ensemble administratif du Sénat. 26-36 rue de Vaugirard. Dessin d'un avant-projet par Christian Langlois. Non daté. Le projet a été modifié ensuite.

© Sénat.

- 7 Le sujet de recherche est récent et la bibliographie assez limitée, tant sur les architectes et artistes que sur la typologie « hôtel de région »⁷. Les archives conservées par les deux établissements se sont révélées riches, en particulier celles de Limoges. Toutefois, leur disparité n'a pas permis une comparaison point par point. À Limoges, outre la maquette de l'hôtel de région sont conservés cinq mètres linéaires de dossiers non cotés comprenant les courriers, les pièces du concours, les marchés ainsi qu'un grand nombre de plans. De plus, les archives photographiques de la société immobilière SELI, maître d'ouvrage délégué à Limoges, sont très utiles pour suivre les étapes de la construction. L'opération d'Orléans fait l'objet de moins de documents iconographiques, mais deux campagnes de pré-inventaire menées en 1977 et en 1978⁸ complètent la documentation. De plus, la consultation d'une partie des archives privées de Christian Langlois et de Pierre Blareau (architecte d'opération présent sur les deux chantiers) apporte un complément non négligeable, tout comme les précieux témoignages de Pierre Blareau, de Katherine Lavocat (collaboratrice du sculpteur Maurice Calka) et de Serge Calka, fils de l'artiste.
- 8 Après une rapide présentation des architectes principaux et de l'équipe réunie sur les deux chantiers, nous verrons quelles sont les particularités des opérations d'Orléans, puis de Limoges, avant de tenter une première synthèse. Au-delà de l'histoire des projets, comment cette nouvelle typologie d'édifices publics matérialise-t-elle un nouveau pouvoir et véhicule-t-elle les idées régionale et républicaine, dans son architecture et sa commande artistique ? Nous étudierons enfin la réception de ces deux édifices, avant de nous interroger sur leur place particulière dans l'architecture contemporaine.

Les architectes Christian Langlois et les frères Arsène-Henry : une association fortuite et fructueuse

- 9 Les deux hôtels de région sont l'œuvre d'un même groupe d'architectes formé autour de Christian Langlois⁹ et de Luc et Xavier Arsène-Henry. D'abord concurrents puis réunis par la volonté des commanditaires à Orléans, ces architectes s'associent ensuite pour

répondre au concours de l'hôtel de région du Limousin. Le groupe, qui compte aussi Pierre Blareau, architecte qui a ouvert son cabinet en 1966 à Olivet, dans la banlieue orléanaise, et travaille sur les deux opérations, est complété à Limoges par les architectes locaux Jean-Louis Dufour et Philippe Spangenberg.

- 10 Comment se répartissaient les rôles au sein de l'équipe ainsi constituée ? Les archives consultées ne répondent pas nettement à cette question : à Orléans, Christian Langlois est désigné comme architecte-concepteur chargé du plan d'ensemble et du dessin des façades. Luc et Xavier Arsène-Henry, architectes de réalisation, restent responsables de leur propre projet et sont chargés des aménagements intérieurs. Si, à Limoges, la répartition des tâches est identique, une éventuelle hiérarchie entre les architectes ne transparait pas dans les sources documentaires.
- 11 Il convient de rappeler brièvement le parcours des deux principaux architectes de ce groupe, Christian Langlois et Xavier Arsène-Henry.
- 12 Diplômé de l'École nationale supérieure des beaux-arts en 1951, Christian Langlois (1924-2007) travaille d'abord avec Roger Séassal (1885-1967) et Jean Niermans (1897-1989), (architecte en chef de la reconstruction de Dunkerque) et s'intéresse particulièrement à la reconstruction des abords de la cathédrale de Rouen. Associé à Urbain Cassan (1890-1979), il dessine le parc départemental des sports et l'aire de grands jeux de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne). On sait qu'il réalise également quelques immeubles à Neuilly-sur-Seine et à Paris ainsi qu'un grand ensemble à Melun. Architecte des Bâtiments civils et des Palais nationaux, sa renommée est surtout liée au Sénat, dont il est architecte adjoint en 1957, puis architecte en chef en 1965. C'est à ce titre qu'il est chargé des travaux d'agrandissement du Sénat, de 1973 à 1977 (salles souterraines sous le jardin, patios à ciel ouvert le long de l'allée de l'Odéon et bâtiment neuf rue de Vaugirard). Dans les années 1980, Christian Langlois (**fig. 7**) enchaîne des chantiers de bâtiments administratifs où ville moderne et monument ancien se conjuguent : l'aménagement de la place de la cathédrale à Orléans (Loiret), l'agrandissement de la préfecture de Nancy (Meurthe-et-Moselle) ainsi que des réalisations ex-nihilo, telles que l'hôtel de région du Limousin, et en 1986, la Maison du département de la Manche (Saint-Lô). Même s'il affirme sa volonté de suivre les modèles locaux, Christian Langlois s'inscrit dans un modèle de référence qui suit la tradition des architectes de l'État, empreinte de la grammaire de l'architecture classique française. Le projet du palais du Luxembourg¹⁰ associe création et vocabulaire classique. L'architecte décline ce modèle dans les hôtels de région à Orléans et à Limoges comme à la Maison du département, à Saint-Lô.

Figure 7



MASCARON ORNANT LE PREMIER ÉTAGE DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS FACE À L'HÔTEL DE RÉGION À ORLÉANS. DÉTAIL D'UNE BAIE AU PREMIER ÉTAGE, FAÇADE SUD. SCULPTÉ PAR RAYMOND CORBIN, IL REPRÉSENTE CHRISTIAN LANGLOIS, ARCHITECTE-CONCEPTEUR DU PROJET DE L'HÔTEL DE RÉGION D'ORLÉANS.

PHOT. VANESSA LAMORLETTE-PINGARD. © RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE - INVENTAIRE GÉNÉRAL.

- 13 Xavier Arsène-Henry, né à Bordeaux (1919-2009), est diplômé de l'École des beaux-arts de Paris dans l'atelier Gromort-Arretche en 1946. Il continue sa formation à l'Institut d'urbanisme de l'université de Paris entre 1949 et 1950. Deuxième Second Grand Prix de Rome en 1950, il enseigne en tant que chef d'atelier extérieur à l'École nationale supérieure des beaux-arts à partir de 1951. Associé à son frère Luc Arsène-Henry (1924-1998), il ouvre des agences à Paris, Bordeaux et Nîmes. Il conçoit notamment des logements, des plans d'urbanisme et des immeubles d'administrations. En 1953, il construit le couvent franciscain de La Clarté-Dieu, à Orsay (Essonne)¹¹. Il exerce au cours de sa carrière plusieurs fonctions officielles : architecte en chef de plusieurs zones d'urbanisation prioritaires, membre du Conseil supérieur du ministère de la Construction, architecte-conseil du ministère de la Construction pour la Ville de Marseille, membre de la Commission de l'habitation pour le IV^e plan, architecte de la Mission pour l'aménagement de la côte aquitaine, architecte du service des Ponts et Chaussées.

L'hôtel de région à Orléans (1974-1981)

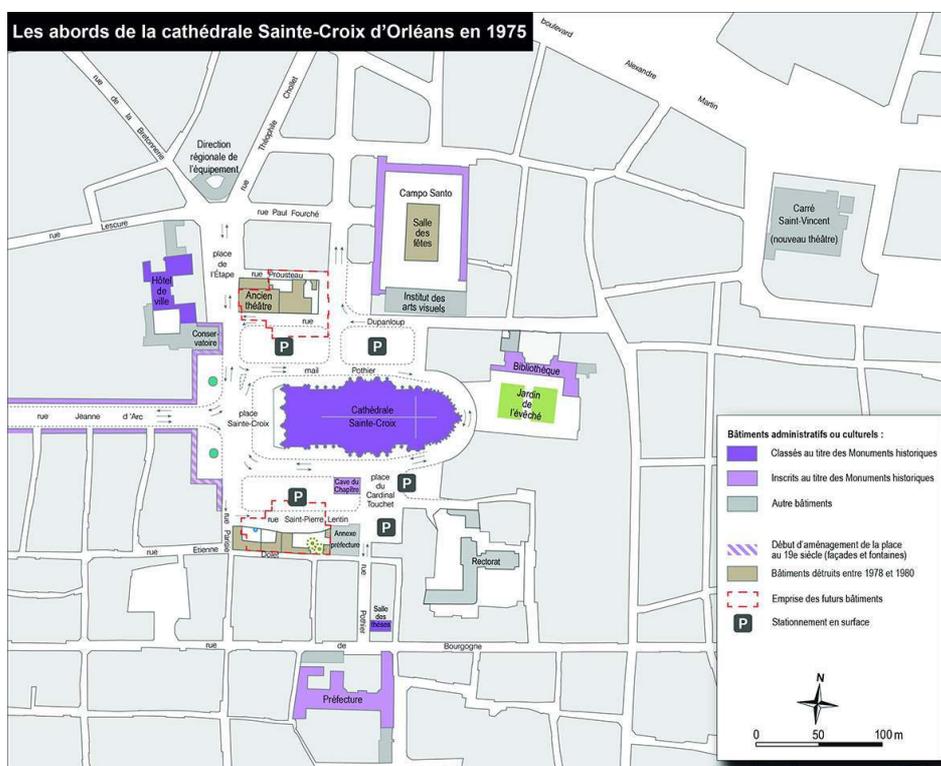
Jalons et trame de l'opération

- 14 La loi du 5 juillet 1972¹² portant création des régions dispose que les nouvelles administrations seront logées dans le parc immobilier administratif existant. Mais faute de place disponible dans les administrations publiques à Orléans, l'EPR doit louer des bureaux¹³ tandis que les séances plénières des élus ont lieu dans la salle de l'Institut, mise à disposition par le conservatoire. Face à l'urgence d'accueillir des assemblées régionales,

dès le printemps 1974, Jacques Douffiagues¹⁴, alors chef de la Mission régionale d'Orléans, fait établir un premier programme des besoins par un architecte d'Orléans¹⁵. En juin 1974, plusieurs solutions sont soumises aux assemblées de l'EPR du Centre, à partir d'un rapport du préfet Paul Masson.

- 15 La construction de bâtiments en propre est favorisée pour « permettre une adaptation parfaite du patrimoine immobilier à l'évolution des tâches de la Région et permettrait de regrouper en un lieu unique l'ensemble des organismes et services concourant à l'activité régionale ». Après avoir envisagé un site à La Chapelle-Saint-Mesmin¹⁶, le choix se fixe au cœur du centre ancien, sur des terrains situés rue Saint-Pierre-Lentin (**fig. 8**), au sud de la cathédrale Sainte-Croix et à proximité de la préfecture du Loiret¹⁷. Ces parcelles sont occupées par trois hôtels particuliers qui ont fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique¹⁸ (**fig. 9**). À la demande du conseil régional, le département du Loiret devient maître d'ouvrage de l'opération qui comprend l'extension des locaux de la préfecture et la construction d'un immeuble administratif pour l'EPR.

Figure 8



LES ABORDS DE LA CATHÉDRALE SAINTE-CROIX EN 1975.

CARTOG. MYRIAM GUÉRID. © RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE - INVENTAIRE GÉNÉRAL.

Figure 9

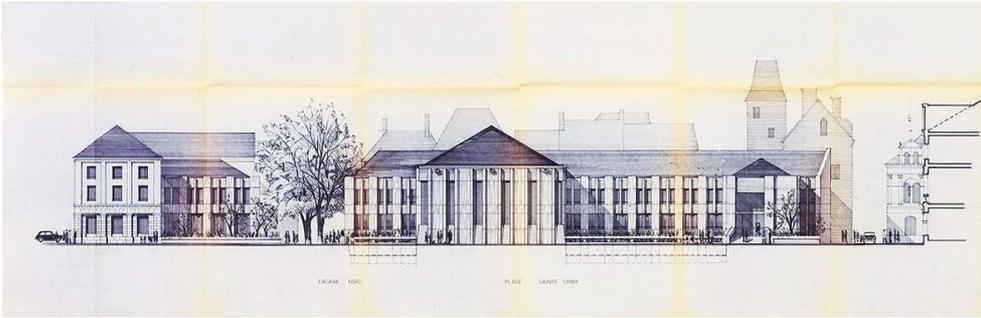


HÔTELS PARTICULIERS SUR L'EMPLACEMENT DU SITE DE L'HÔTEL DE RÉGION D'ORLÉANS, VUS DEPUIS LA TOUR SUD DE LA CATHÉDRALE SAINTE-CROIX.

© RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE - INVENTAIRE GÉNÉRAL.

- 16 Les abords de la cathédrale et de la place Sainte-Croix font simultanément l'objet d'importants projets (**fig. 10**) conduits par la municipalité, qui choisit de travailler avec Xavier et Luc Arsène-Henry. Ce duo d'architectes, auquel s'ajoute Pierre Blareau, est chargé d'étudier l'implantation au nord de la cathédrale Sainte-Croix des locaux destinés à accueillir les services municipaux ainsi qu'un musée confié à l'architecte du tout nouveau théâtre de la ville, Pierre Sonrel (1903-1984)¹⁹. L'objectif est de compléter la place Sainte-Croix, restée inachevée depuis les aménagements de l'architecte municipal François-Narcisse Pagot²⁰ (1780-1845) en 1819 et la percée de la rue Jeanne-d'Arc dans l'axe du portail occidental de la cathédrale. Avec l'aménagement du *campo santo*, l'ancien cimetière situé au nord de la cathédrale et les projets de parc de stationnement souterrain, le projet prend davantage d'ampleur.

Figure 11

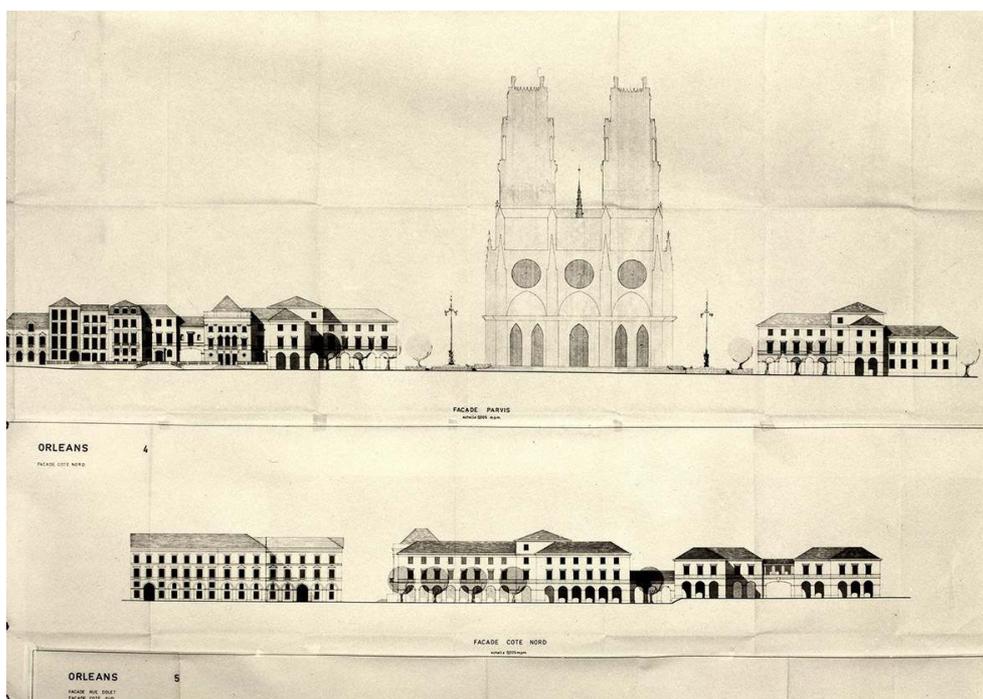


ÉLÉVATIONS DE L'HÔTEL DE RÉGION D'ORLÉANS PROJETÉES PAR LES FRÈRES ARSÈNE-HENRY DANS LE CADRE DE LEUR PREMIER PROJET (1975) AVANT LA CONSULTATION DE LA COMMISSION SUPÉRIEURE DES MONUMENTS HISTORIQUES. (AM ORLÉANS).

PHOT. VANESSA LAMORLETTE-PINGARD. © RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE - INVENTAIRE GÉNÉRAL.

- 18 Malgré une divergence de vues avec le secrétariat d'État, le choix du maire d'Orléans René Thinat (1908-1978) se porte sur le projet²⁴ de Christian Langlois (**fig. 12**). Celui-ci est nommé « architecte concepteur » du projet, en charge plus particulièrement du plan d'ensemble et de la conception des façades. Il s'associe aux frères Arsène-Henry, qui deviennent architectes de réalisation de l'opération. Françoise Giroud (1916-2003), nouvelle secrétaire d'État à la Culture, formule son accord sur le projet orléanais de l'équipe « Langlois-Arsène-Henry » en janvier 1977. Dès lors, le projet avance rapidement. Les terrains sont acquis²⁵ et les immeubles qui y étaient implantés démolis. L'avant-projet détaillé est déposé en octobre 1977. À l'issue de fouilles archéologiques particulièrement fructueuses (documentées par le service de l'Inventaire général et par les services archéologiques de la région) et délicates à mettre en œuvre en raison de la proximité avec les fondations de la cathédrale Sainte-Croix, la construction débute en décembre 1978. Achievé en juillet 1981, le nouvel hôtel administratif est inauguré le 13 novembre de la même année.

Figure 12



**CONSULTATION ORGANISÉE PAR LA COMMISSION SUPÉRIEURE DES MONUMENTS HISTORIQUES POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE SAINTE-CROIX D'ORLÉANS : PROJET LANGLOIS, 1976. (AM ORLÉANS).
PHOT. VANESSA LAMORLETTE-PINGARD. © RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE - INVENTAIRE GÉNÉRAL.**

L'hôtel de région dans la « nouvelle » place Sainte-Croix à Orléans

- 19 L'hôtel de région fait partie d'un ensemble de projets destinés à compléter une place inachevée dans un quartier qui suscite parfois un sentiment de « fin de ville », selon les mots de Christian de Portzamparc. Il convient donc d'élargir l'étude de l'hôtel de région à celle de la composition de la place. Les photographies disponibles dans les années 1960 montrent celle-ci envahie par la circulation automobile (**fig. 13**).

Figure 13

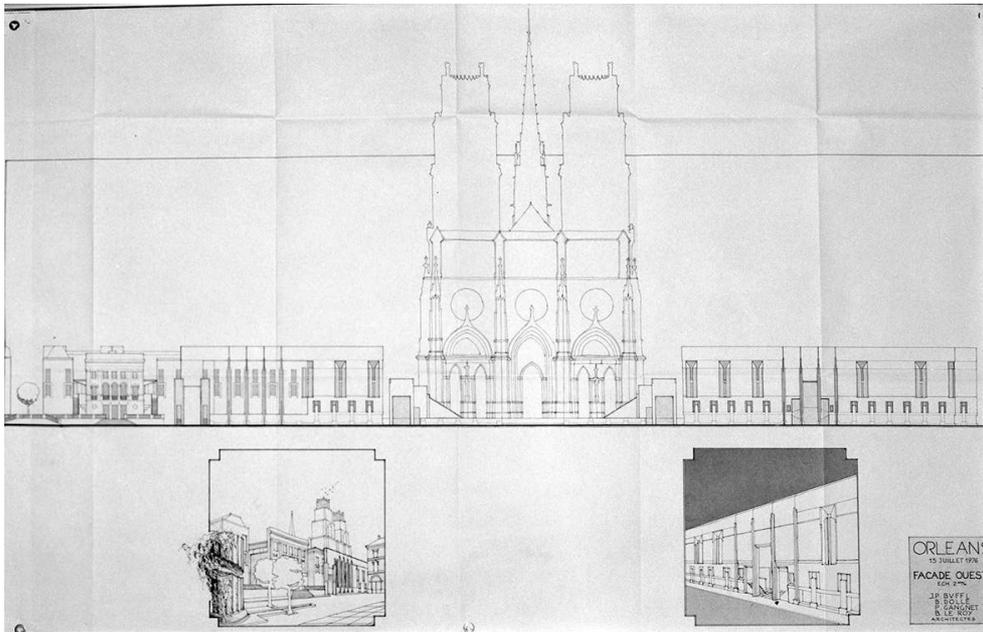


PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE DE LA PLACE SAINTE-CROIX À ORLÉANS (1965). À DROITE, LES BÂTIMENTS DÉMOLIS POUR CONSTRUIRE L'HÔTEL DE RÉGION.

PHOT. ROGER HENRARD. © RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE - INVENTAIRE GÉNÉRAL.

- 20 La consultation de la commission supérieure des Monuments historiques, en 1976, définit les contraintes liées à cette place et fournit des éléments de compréhension quant aux attentes des commanditaires et décideurs. Six équipes d'architectes de renom, dont les frères Arsène-Henry, sont appelées à répondre à la consultation. Le règlement, directif, impose le resserrement autour du parvis de la cathédrale et l'ordonnancement de la place²⁶. Ainsi, la relation entre le bâtiment projeté par les candidats et la cathédrale, ou encore la forme de la place Sainte-Croix, font partie des points primordiaux examinés par les architectes.
- 21 Christian de Portzamparc et Giorgia Benamo se fondent sur le tracé régulateur de l'édifice religieux élaboré par ses bâtisseurs. Paul Chemetov ou Jean-Pierre Buffi (**fig. 14**) « utilisent » l'édifice comme un élément architectural à réemployer. Pour le maire, l'architecture de l'hôtel de région doit être subordonnée à celle de la cathédrale.

Figure 14

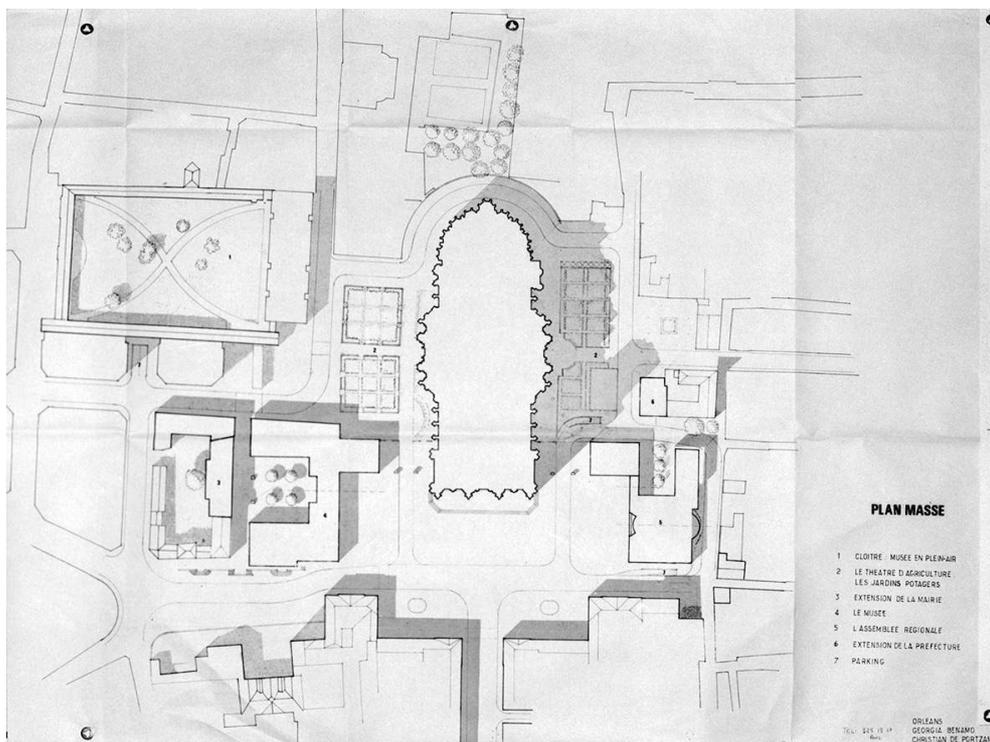


CONSULTATION ORGANISÉE PAR LA COMMISSION SUPÉRIEURE DES MONUMENTS HISTORIQUES POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE SAINTE-CROIX D'ORLÉANS : PROJET BUFFI, 1976. ÉLÉVATIONS DES NOUVEAUX BÂTIMENTS DE LA PLACE SAINTE-CROIX AUTOUR DE LA CATHÉDRALE. (AM ORLÉANS).

© RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE - INVENTAIRE GÉNÉRAL.

- 22 La question du resserrement de la « nouvelle » place autour de la cathédrale fait écho à un débat largement partagé par les aménageurs aux abords des cathédrales. Ce débat avait déjà ouvert la voie à la destruction de l'hôtel-Dieu d'Orléans, datant de la Renaissance, qui occupait une partie de l'emplacement du musée actuel. La municipalité avait procédé à l'adjudication de tous les bâtiments de l'ancien hôtel-Dieu dès la fin 1844, invoquant des raisons d'hygiène et d'embellissement de la ville²⁷. Les différents partis avaient été formalisés après la Seconde Guerre mondiale : pour le maire, organiser un pôle culturel et administratif, pour la commission supérieure des Monuments historiques, imposer l'ordonnancement et le resserrement de la place. Dans le prolongement de cette réflexion ancienne, la consultation d'idées permet à différents architectes de s'exprimer sur la forme de la place.
- 23 Contrairement aux propositions de Christian Langlois ou de l'équipe Portzamparc-Benamo (fig. 15), celle de Paul Chemetov implante ses bâtiments très près des flancs de la cathédrale (fig. 16), en en obstruant les perspectives. Le projet suscite un assez large rejet localement.

Figure 15



CONSULTATION ORGANISÉE PAR LA COMMISSION SUPÉRIEURE DES MONUMENTS HISTORIQUES POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE SAINTE-CROIX D'ORLÉANS : PROJET PORTZAMPARC-BENAMO, 1976. PLAN D'ENSEMBLE DES PROJETS PLACE SAINTE-CROIX.

© RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE - INVENTAIRE GÉNÉRAL.

Figure 16



CONSULTATION ORGANISÉE PAR LA COMMISSION SUPÉRIEURE DES MONUMENTS HISTORIQUES POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE SAINTE-CROIX D'ORLÉANS : PROJET CHEMETOV, 1976. PHOTOMONTAGE AVEC LE PROJET D'ÉLEVATION DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS AU PREMIER PLAN ET CELUI DE L'HÔTEL DE RÉGION À L'ARRIÈRE-PLAN, VUS DEPUIS L'HÔTEL GROSLOT (ACTUELLE MAIRIE).

© RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE - INVENTAIRE GÉNÉRAL.

- 24 Christian Langlois, lui, complète et utilise la place pour mettre en valeur son projet. Ainsi, le programme iconographique de l'hôtel de région d'Orléans se lit à l'échelle de la place Sainte-Croix. Les mascarons complètent à l'étage noble des éléments de décor propres à l'identité régionale. *La Loire*, sculpture en bronze d'Hubert Yencesse (1900-1987) et *La Beauce*, d'André Bordes (1928-2014), exaltent les richesses locales en se fondant sur la référence classique à l'allégorie des éléments (Eau, Terre). Ces sculptures, légèrement déplacées depuis, se répondent au sud et au nord de la place. La maquette du projet réalisée à l'échelle du quartier²⁸ (fig. 17) met en évidence le projet de Christian Langlois de proposer des fontaines de forme circulaire, en harmonie avec les fontaines du XIX^e siècle situées à l'ouest de la place. Empêché par des contraintes techniques, l'architecte crée un aménagement paysager autour des sculptures allégoriques en bronze. L'ensemble, remanié depuis, n'est pas sans rappeler le jardin d'hiver du Sénat.

Figure 17



MAQUETTE DE LA PLACE SAINTE-CROIX D'ORLÉANS ET DE SES ABORDS (1979) FAISANT APPARAÎTRE LE PROJET INITIAL D'AMÉNAGEMENT DES PLACETTES DEVANT L'HÔTEL DE RÉGION.

PHOT. VANESSA LAMORLETTE-PINGARD. © RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE - INVENTAIRE GÉNÉRAL.

- 25 Par la suite, dans le cadre de l'aménagement du parvis de la cathédrale Sainte-Croix, Christian Langlois utilise le pavement pour mettre en valeur les nouvelles constructions en se servant de la perspective (fig. 18). Il commande à Paul Belmondo (1898-1982) deux reliefs de Jeanne d'Arc pour le parvis de la cathédrale (fig. 19). La représentation de cette figure tutélaire d'Orléans²⁹ impose la place Sainte-Croix comme lieu majeur de la ville. Le culte public rendu à la sainte influe également indirectement sur la forme de sa place : en raison de la célébration annuelle des fêtes johanniques, le maire s'oppose vivement à un resserrement excessif de la place.

Figure 18



VUE D'ENSEMBLE DU PARVIS DE LA CATHÉDRALE SAINTE-CROIX D'ORLÉANS. LA FAÇADE PRINCIPALE DE L'HÔTEL DE RÉGION À GAUCHE ET LES BÂTIMENTS DE FRANÇOIS-NARCISSE PAGOT, AVEC LA FONTAINE REMANIÉE. À DROITE, ON DISTINGUE LA RUE JEANNE-D'ARC STRICTEMENT ORDONNANCÉE.

PHOT. VANESSA LAMORLETTE-PINGARD. © RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE - INVENTAIRE GÉNÉRAL.

Figure 19

**JEANNE D'ARC, PAUL BELMONDO.**

PHOT. VANESSA LAMORLETTE-PINGARD. © RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE - INVENTAIRE GÉNÉRAL.

- 26 Enfin, le projet d'hôtel de région d'Orléans permet d'apporter des améliorations notables en termes d'urbanisme : écarter la circulation du monument, créer des parkings souterrains, aménager une promenade... L'animation du centre-ville préoccupe les acteurs locaux et les habitants³⁰.
- 27 Pour apaiser la crainte liée à l'installation d'une administration dans le quartier, Christian Langlois propose plusieurs solutions architecturales déjà employées au Sénat : installation de boutiques dans les nouveaux bâtiments, ceinture d'arcades créant un espace semi-public propice tant au commerce qu'à la déambulation.
- 28 Par ailleurs, le projet d'extension du conservatoire et de la bibliothèque proposé par Christian Langlois, associé à Pierre Blareau, dépasse le périmètre défini par la commission supérieure des Monuments historiques en 1976 ; la découverte, lors des fouilles préalables, d'un spectaculaire mur d'enceinte (mis en valeur *in situ*) et le coût financier du projet entraînent l'arrêt de ces projets à un stade avancé.

L'expression d'un nouveau pouvoir à Orléans

- 29 Comment, et dans quelle mesure l'architecture a-t-elle traduit l'affirmation du pouvoir régional ? La démonstration architecturale du nouveau pouvoir est rendue difficile à Orléans en raison du court laps de temps qui sépare la création de l'établissement public régional de l'élaboration des programmes. L'utilisation de multiples dénominations pour désigner le bâtiment de l'EPR (immeuble administratif de l'EPR, immeuble administratif des assemblées régionales...) en témoigne.

- 30 L'identité du nouvel édifice est brouillée en raison de plusieurs facteurs. On peut citer les interventions croisées d'institutions dans le projet, la maîtrise d'ouvrage du Département, les rôles respectifs de l'État et du maire dans le choix de l'architecte, le fait que les locaux appartiennent au département³¹, et enfin, leur usage partagé entre la région, le département et la Mission régionale. Le lien avec l'État est d'ailleurs maintenu structurellement : le nouveau bâtiment est relié par un portique et un passage souterrain au bâtiment annexe de la préfecture déjà existant.
- 31 La consultation d'idées a porté davantage sur le parti architectural et l'ordonnement des façades que sur l'expression du pouvoir par l'architecture. Christian Langlois choisit des façades quasiment identiques pour le musée et l'hôtel de région, les individualisant par de discrètes inscriptions en lettres d'or, à la manière de celles qui figurent au fronton du théâtre de l'Odéon. Christian de Portzamparc et Giorgia Benamo avaient eux choisi dans leur projet d'identifier l'hôtel de région au moyen d'une façade mise en valeur par un fronton monumental la distinguant de celle du musée (fig. 20).

Figure 20



CONSULTATION ORGANISÉE PAR LA COMMISSION SUPÉRIEURE DES MONUMENTS HISTORIQUES POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE SAINTE-CROIX D'ORLÉANS : PROJET PORTZAMPARC-BENAMO, 1976. LES ÉLEVATIONS DES NOUVEAUX BÂTIMENTS DE LA PLACE SAINTE-CROIX AUTOUR DE LA CATHÉDRALE. (AM ORLÉANS).

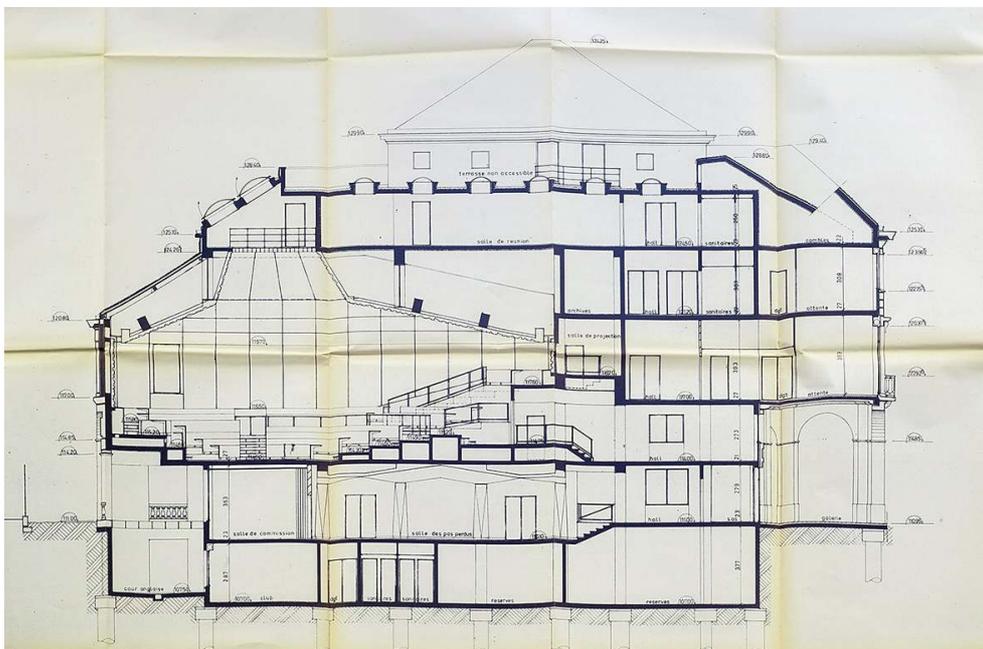
© RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE - INVENTAIRE GÉNÉRAL.

- 32 Pour autant, la nouvelle institution bénéficie d'un emplacement d'importance, à proximité immédiate de la préfecture et de la mairie. Elle prend géographiquement et symboliquement sa place entre les deux échelons de pouvoir, étatique et communal. Face au musée, elle s'inscrit dans un rapport d'égalité avec le pouvoir culturel.
- 33 Les façades de l'hôtel de région d'Orléans sont soulignées par un décor classique caractérisé par sa sobriété, et auquel pourraient s'appliquer les propos de J.-Y. Andrieux sur le « style civique », expression qu'il préfère à celle de « néo-classicisme »³² : « L'expression civique rend compte d'un art de construire rigoureux, délestée de toute fièvre ornementale superflue, liant au contraire magnificence et utilité sociale. » Cette simplicité ou austérité des façades avait été relevée par Françoise Giroud³³ qui déplorait une certaine « monotonie » dans l'avant-projet du bâtiment de l'hôtel de région. En

réponse, l'architecte enrichit le décor de neuf mascarons à l'étage noble de la façade d'honneur. Créés par des sculpteurs académiciens dont certains ont travaillé avec Christian Langlois au Sénat (Raymond Corbin³⁴, Jean Carton et Raymond Martin), ces masques font appel à une symbolique antique ; Christian Langlois, lui, tend vers un académisme strict, des dessins aux maquettes³⁵. L'architecte des Bâtiments de France Robert Boitel avait regretté l'importance accordée à l'aspect des façades, qu'il jugeait excessive : « l'architecture, c'est d'abord un plan qui détermine un volume³⁶. »

- 34 La fonction politique se matérialise par des décors monumentaux et l'intervention d'artistes. Xavier et Luc Arsène-Henry, qui semble particulièrement actif dans le chantier³⁷, portent une attention particulière à la salle des pas perdus et aux salles des assemblées.

Figure 21

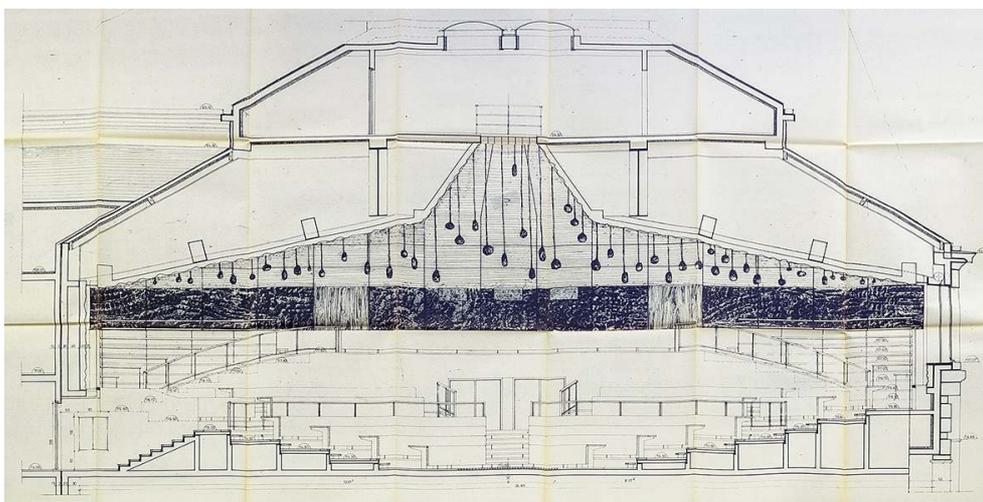


COUPE DU BÂTIMENT DE L'HÔTEL DE RÉGION À ORLÉANS CONÇU PAR LES FRÈRES ARSÈNE-HENRY. ELLE ILLUSTRE LA PLACE CENTRALE DE LA SALLE DES ASSEMBLÉES. (AD LOIRET).

PHOT. VANESSA LAMORLETTE-PINGARD. © RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE - INVENTAIRE GÉNÉRAL.

- 35 La salle des assemblées, « salle maîtresse de toute la composition intérieure » (fig. 21)³⁸, est conçue comme un parallélépipède presque aveugle et invisible depuis la place Sainte-Croix (elle se dessine cependant avec netteté sur la façade postérieure du bâtiment). Monumentale, elle s'élève sur toute la hauteur du bâtiment. Elle est surmontée d'une voûte qui forme une pyramide inversée ou une cheminée. Son amphithéâtre à gradins circulaires³⁹ (fig. 22) s'inscrit dans une salle d'environ vingt mètres sur vingt-quatre mètres de côté. Elle est ornée d'un décor en relief conçu par le sculpteur Maurice Calka (1921-1999)⁴⁰, Grand Prix de Rome de sculpture en 1950, la même année que Xavier Arsène-Henry. Luc Arsène-Henry décrit l'œuvre comme des « entrelacs de guirlandes de fleurs et cristaux minéraux ». Il est possible, en raison de la proximité de travail entre les architectes et le sculpteur⁴¹, que Maurice Calka en ait eu l'initiative.

Figure 22

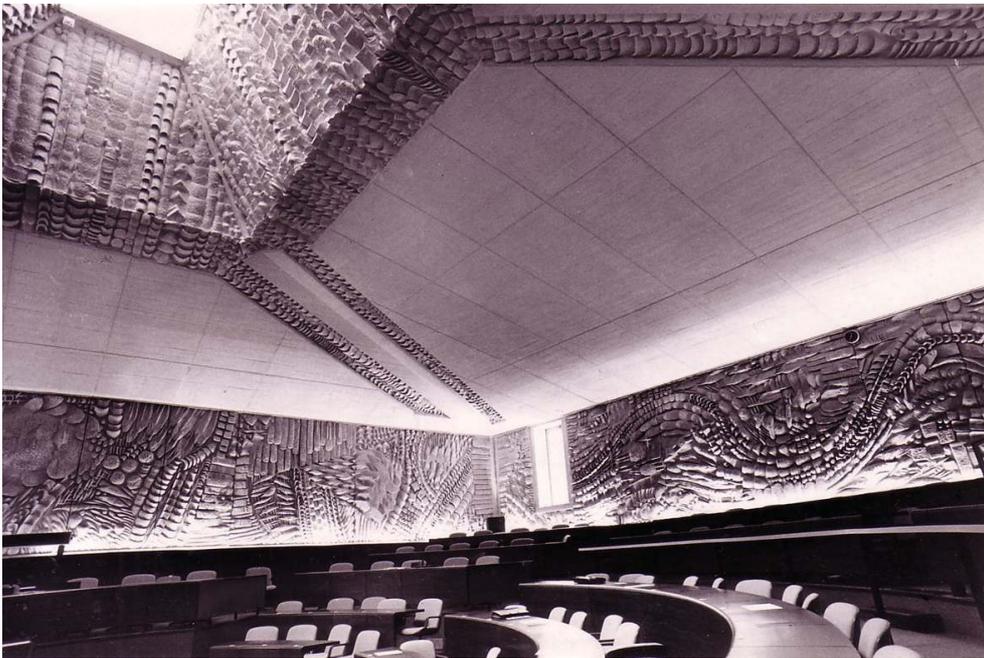


Dessin de la salle des assemblées de l'hôtel de région à Orléans conçue par les frères Arsène-Henry (également pour le mobilier). (AD Loiret).

PHOT. VANESSA LAMORLETTE-PINGARD. © RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE - INVENTAIRE GÉNÉRAL.

- 36 En revanche, le recours au béton blanc porte la marque des frères Arsène-Henry, parmi les premiers à l'utiliser⁴², et qui devient leur matériau de prédilection. Le décor est présent sur l'ensemble des parois de la salle ainsi que sur la voûte centrale. Le béton est coulé dans des moules en polystyrène, préfabriqués uniques formant des panneaux sculptés. Aux jeux de relief, mis en valeur par une gouttière lumineuse placée à la base des panneaux en béton (fig. 23), s'ajoutent des effets de matière obtenus par sablage. Katherine Lavocat, plasticienne qui assiste Maurice Calka avec Serge Favre⁴³, se souvient du processus créateur, des contraintes de la technique utilisée ainsi que des options artistiques explorées par Maurice Calka et dont témoignent ses maquettes. L'œuvre ne comporte pas de symbolique particulière mais son caractère monumental impressionne et contribue au prestige du lieu.

Figure 23



VUE D'ENSEMBLE DE LA SALLE DES ASSEMBLÉES DE L'HÔTEL DE RÉGION À ORLÉANS PRISE PAR MAURICE CALKA.

© MAURICE CALKA, ADAGP.

- 37 Enfin, aucune des deux entrées de l'hôtel de région (l'une à l'est pour les agents du département et la principale, rue Saint-Pierre-Lentin, pour ceux de l'EPR) n'est immédiatement visible. L'accès se fait de plain-pied avec la rue, sous les arcades (**fig. 24**). Sans doute, cette discrétion, qui évoque davantage un immeuble de bureaux qu'une architecture publique majeure, est-elle à relier au statut de l'édifice, conçu au tout début de la décentralisation des années 1970. Le dessin des frères Arsène-Henry pour la salle des pas perdus⁴⁴ (**fig. 25**) témoigne cependant du soin apporté au décor et d'une recherche technique et esthétique élaborée. Douze poteaux à huit faces triangulaires et le plafond en pointe de diamant sont traités en béton blanc. Une animation murale textile de 88 m², créée par l'artiste Jean-René Sautour-Gaillard (1946-2016) après un concours d'artistes peintres-cartonniers, et tissée par Camille Legoueix, courait tout au long de la salle⁴⁵.

Figure 24



CHRISTIAN LANGLOIS, LES FRÈRES ARSÈNE-HENRY : HÔTEL DE RÉGION À ORLÉANS. ENTRÉE DE L'HÔTEL DE RÉGION D'ORLÉANS, RUE SAINT-PIERRE-LENTIN.

PHOT. VANESSA LAMORLETTE-PINGARD. © RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE - INVENTAIRE GÉNÉRAL.

Figure 25



PROJET DES FRÈRES ARSÈNE-HENRY POUR LA SALLE DES PAS PERDUS DE L'HÔTEL DE RÉGION D'ORLÉANS. (AD LOIRET).

PHOT. VANESSA LAMORLETTE-PINGARD. © RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE - INVENTAIRE GÉNÉRAL.

L'hôtel de région de Limoges (1982-1989)

Un hôtel en cœur de ville

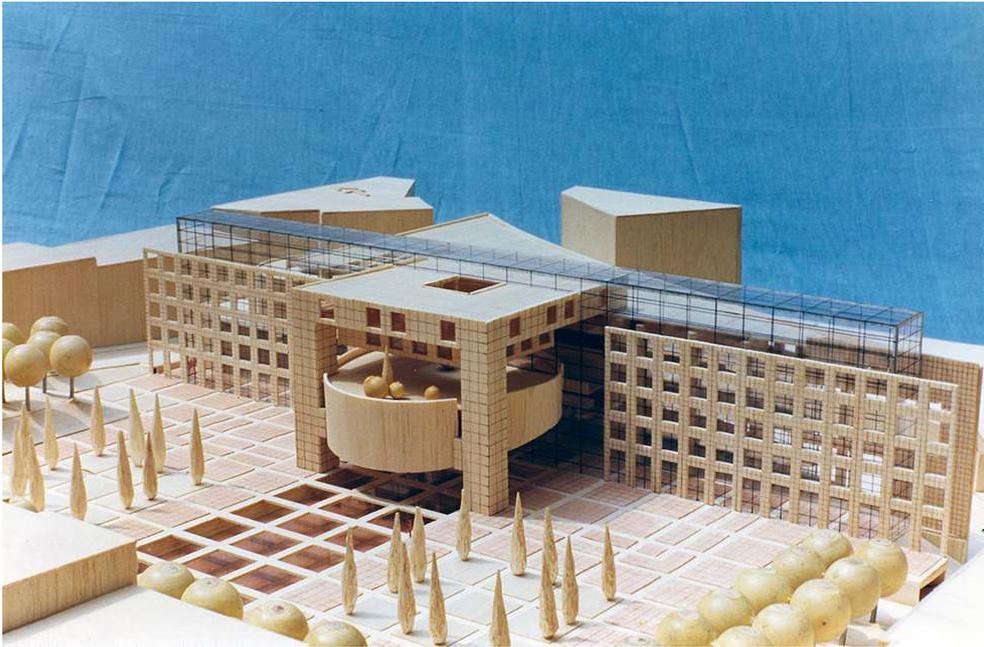
Figure 26



L'HÔTEL DE RÉGION DE LIMOGES EN SON QUARTIER NEUF. VUE DEPUIS LE CLOCHER DE LA CATHÉDRALE.
PHOT. PHILIPPE RIVIÈRE. © RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE. INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL.

- 38 À Limoges, l'opération est à la fois plus tardive et moins complexe qu'à Orléans (**fig. 26**). En 1974, l'institution trouve à se loger dans l'ancienne chambre de commerce, les séances plénières se tenant à la préfecture. Une fois obtenu le statut de collectivité territoriale, en mars 1982, les services sont regroupés dans un bâtiment administratif rue Théodore-Bac. C'est alors que sont lancées les premières études concernant la construction d'un édifice spécifique⁴⁶. Christian Langlois y est d'ailleurs associé dès cette date. À l'automne 1984, le président du conseil régional lui demande de ne pas siéger dans le jury et de présenter un projet au concours. Ce dernier a lieu en deux étapes : un premier appel à candidatures permet de sélectionner cinq candidats, appelés à participer à une compétition restreinte sur esquisse en janvier 1985 (**fig. 27**).

Figure 27

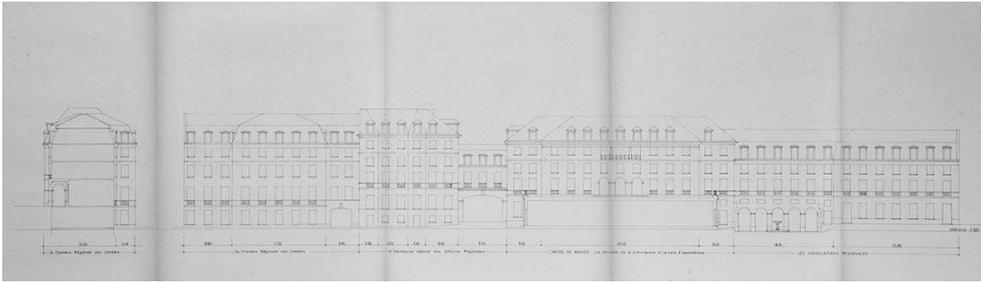


MAQUETTE DU PROJET ADENIS-LAVAL POUR L'HÔTEL DE RÉGION DE LIMOGES. NON RETENU.

PHOT. PHILIPPE RIVIÈRE. © RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE. INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL.

- 39 Puis, le 26 avril 1985, le jury, composé d'élus régionaux, de représentants institutionnels et de trois « architectes de renom », se réunit pour départager les cinq équipes : Dufour (qui représente Langlois, Arsène-Henry et Spangenberg), Adenis-Laval, Campagne, Lescure et Duquerroix. Trois projets sont éliminés pour non-conformité au cahier des charges avant que le vote, avec neuf voix sur dix-huit, ne désigne l'équipe lauréate : celle de Dufour, Spangenberg et Arsène-Henry et Langlois⁴⁷. Le jury est loin d'être unanime et le vote est départagé par la voix prépondérante du président. De fait, le rapport technique qui analyse les projets proposés lors de la deuxième phase du concours décrit le projet Langlois/Arsène-Henry comme un « projet classique à l'architecture passéiste dans son traitement : appareillage des façades, percements, modénature (**fig. 28, fig. 29**). Les volumes s'apparentent très bien aux bâtiments contigus et rappellent les architectures des différents bâtiments publics en de nombreux endroits de la ville de Limoges. Un tel parti, sans porter témoignage de la création architecturale contemporaine, permet au projet d'être en harmonie avec les autres édifices publics situés à proximité⁴⁸. »

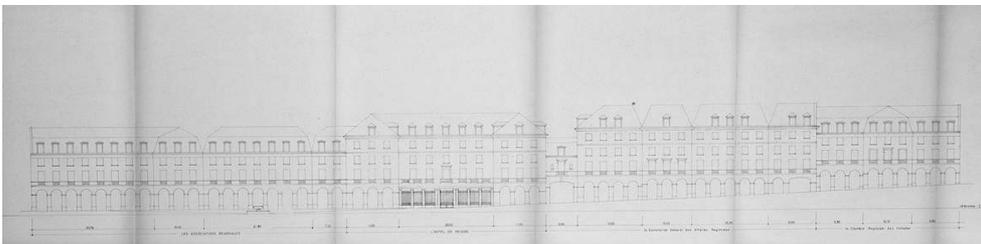
Figure 28



DÉVELOPPÉ DES FAÇADES INTÉRIEURES DE L'HÔTEL DE RÉGION DE LIMOGES. LANGLOIS & ARSÈNE-HENRY.

PHOT. PHILIPPE RIVIÈRE. © RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE. INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL.

Figure 29



DÉVELOPPÉ DES FAÇADES EXTÉRIEURES DE L'HÔTEL DE RÉGION DE LIMOGES. LANGLOIS & ARSÈNE-HENRY.

PHOT. PHILIPPE RIVIÈRE. © RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE. INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL.

- 40 Comme à Orléans, plusieurs sites avaient été envisagés. D'abord, près de la mairie, l'ancien hôpital général, construit par l'architecte limougeaud Joseph Brousseau⁴⁹ au XVIII^e siècle et qui abrite aujourd'hui la Bibliothèque francophone multimédia, abandonné en raison des contraintes patrimoniales. Puis Beaubreuil, à la périphérie de la ville, rapidement jugé trop excentré. Le site finalement retenu en octobre 1984 se trouve au cœur d'une importante opération de rénovation urbaine, entre les deux quartiers historiques de la ville (le Château et la Cité). De fait, à Limoges, ville-mosaïque constituée autour de plusieurs noyaux autonomes – la Cité et le Château déjà mentionnés, de l'époque médiévale, puis les quartiers artisanaux et industriels modernes qui ont essaimé sans plan d'ensemble le long de la Vienne ou des voies ferrées – les centres de décision administratifs se sont installés de façon dispersée. L'implantation de l'hôtel de région constitue donc une étape importante dans le remaillage de ce tissu administratif particulier, notamment du fait qu'il regroupe sur un même site plusieurs institutions. L'édifice reprend en grande partie l'emplacement du garage d'une société de transport, les établissements Bernis, qui déménagent alors à la périphérie nord. La friche d'ateliers, d'entrepôts et de petits immeubles laisse place à des immeubles d'habitation modernes.
- 41 Le secteur où s'implante le conseil régional est donc un quartier neuf, dont la rénovation en cours change la vocation et la morphologie. L'édifice doit former « un véritable trait d'union entre le centre-ville et le quartier de la cathédrale » et faire office de ponctuation entre les deux édifices majeurs que sont la cathédrale et la mairie. Robert Savy, président

du conseil régional de 1986 à 2004, précise en 2004 que « les esprits malicieux ajoutaient que le siège de la région serait ainsi sous le regard de l'hôtel de ville de Limoges »⁵⁰.

- 42 Enfin, sa construction accompagne l'élargissement du boulevard de la Corderie et la création d'un mail le long des remparts des jardins de l'évêché jusqu'à la Vienne.
- 43 Les travaux débutent en 1986 (**fig. 30, fig. 31**), et malgré les difficultés inhérentes au site (des maisons non encore cédées doivent être épargnées avant d'obtenir le permis de démolir et les excavations importantes des deux niveaux de sous-sols sont compliquées par les eaux souterraines de l'Enjoumar qui coule encore sous le bâtiment), s'achèvent au printemps 1989. L'inauguration a lieu le 12 mai 1989 en présence du président François Mitterrand.

Figure 30



TRAVAUX. EXCAVATION DES FONDATIONS DEVANT LES MAISONS EN ATTENTE, 20 AOÛT 1986.

PHOT. PHILIPPE RIVIÈRE. © RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE. INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL.

Figure 31



TRAVAUX. CONSTRUCTION DE LA SALLE D'ASSEMBLÉE, MAI-JUIN 1988.

PHOT. PHILIPPE RIVIÈRE. © RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE. INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL.

- 44 À Limoges, si l'équipe Langlois/Arsène-Henry reprend le modèle « sénatorial » adopté à Orléans, le projet architectural doit s'insérer dans un cadre assez différent. L'hôtel de région se trouve dans un quartier neuf, implanté dans un ancien tissu faubourien, à proximité des rives de la Vienne. Situé sur un boulevard qui suit un talweg, le lieu, à mi-chemin et égale distance de la cathédrale et de la mairie, est quelque peu encaissé et n'offre pas de co-visibilité particulière, ni avec ces édifices, ni vers le cours de la rivière. Toutefois, le relief du coteau auquel s'adosse l'hôtel de région – qui doit s'adapter à la dénivellation marquée du terrain – l'oriente naturellement vers la cathédrale, dont le portail et le clocher font face à l'angle sud-est de l'hôtel de région. Inversement, il tourne le dos à la mairie qui, au sommet de la butte, le surplombe de 25 mètres. Le site occupe la majeure partie d'un îlot qu'il partage avec un parking public réalisé sur la réserve foncière inutilisée. Ce dernier s'agrandit en 2001 sur le retour d'angle de l'avenue Gabriel-Péri en respectant le dessin prévu par Langlois. En revanche, rue Charseix, l'absence de traitement architectural du pignon aveugle indique qu'une extension était aussi envisagée sur l'aile est.
- 45 Si on excepte le boulevard de la Corderie, élargi à cette occasion dans sa partie aval – le long des remparts de la cité épiscopale –, les rues qui le bordent – rue des Charseix, avenue Gabriel-Péri et rue des Petites-Maisons – ne sont pas des axes majeurs de la ville. L'édifice est entouré sur trois côtés par des immeubles neufs construits lors de l'opération de rénovation urbaine du quartier, en 1984. La problématique majeure qui se pose à Langlois, qui prône qu'un architecte « digne de ce nom ne doit pas se contenter de traiter

la parcelle qui lui est affectée, il doit élargir sa vision à l'échelle du quartier sinon de la ville », est donc ici de réaliser l'intégration de l'hôtel de région dans ce tissu indifférencié et sa mise en valeur dans un cadre neutre. Il y parvient en dessinant une déclinaison de l'hôtel particulier, avec un pavillon central entre cour et jardin, flanqué d'ailes. La façade principale du bâtiment donne sur le boulevard tandis que ses ailes longent les rues adjacentes. Sensible au traitement de l'espace urbain et des abords de l'hôtel de région, Christian Langlois projette de mettre en valeur le croisement du boulevard et de la rue des Petites-Maisons, peu fréquentée mais qui constitue un axe particulièrement privilégié puisqu'elle prolonge la rue de la Cathédrale, débouchant sur le portail de l'édifice. Il crée ainsi une place semi-circulaire bordée d'arcades et ponctuée de fontaines, dont l'hôtel de région réalise le premier quart de cercle. Seuls ce premier quart de cercle et une des fontaines prévues seront réalisés (fig. 32).

Figure 32



LA FAÇADE COURBE À L'ANGLE DU BOULEVARD ET DE LA RUE DES PETITES-MAISONS.

PHOT. PHILIPPE RIVIÈRE. © RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE. INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL.

Une architecture sobre

- 46 Si les matériaux employés sont semblables dans les deux opérations, le dessin des façades est plus épuré à Limoges. Les traits les plus caractéristiques du « style Langlois » sont ici la ceinture d'arcades formant galerie ouverte qui court sur l'ensemble du rez-de-chaussée – sauf au niveau de la façade postérieure sur jardin – et l'omniprésence des balustres qui ornent les baies du premier étage. Outre les jeux de volumes entre bâtiments, le traitement architectural des angles de rues et des entrées différencie les quatre corps de bâtiment initialement dévolus à des fonctions différentes. L'édifice devait initialement

abriter, avec l'hôtel de région, le Secrétariat général des affaires régionales, le Fonds régional d'art contemporain, la paierie, la chambre régionale des comptes, la délégation régionale du Centre national de la fonction publique territoriale et le centre régional de l'information jeunesse (fig. 33, fig. 34).

Figure 33



VUE DE L'ANGLE SUD-OUEST, SUR LA RUE DES PETITES-MAISONS.

PHOT. PHILIPPE RIVIÈRE. © RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE. INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL.

Figure 34



L'ANGLE DU BOULEVARD DE LA CORDERIE ET DE LA RUE DES PETITES-MAISONS.

PHOT. PHILIPPE RIVIÈRE. © RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE. INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL.

- 47 Ainsi, en circulant autour du bâtiment du sud-ouest au nord, se succèdent, à l'angle de la rue des Petites-Maisons et du boulevard de la Corderie, la façade concave centrée sur la fontaine, la profonde échancrure de la cour d'honneur, sur le boulevard et le porche de la cour de service, le grand pan coupé qui adoucit l'angle du boulevard et de la rue de Charsex et enfin, la colonnade en portique qui souligne l'entrée sur cette dernière rue (fig. 35).

Figure 35

**MAQUETTE DE L'HÔTEL DE RÉGION.**

PHOT. PHILIPPE RIVIÈRE. © RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE. INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL.

- 48 La comparaison de l'édifice achevé et de la maquette au 1/200^e réalisée en juillet 1985⁵¹ permet de pointer l'évolution du projet au fil du chantier. Les modifications sont minimales, mais significatives d'un suivi attentif. Sur la rue des Charsex, l'entrée était initialement soulignée par un portique qui rompait la continuité des arcades et supportait un balcon encadré par deux façades en avancée ; ce portique est remplacé par une avancée toute-hauteur conservant la continuité du passage couvert en arcade. Le bâtiment d'angle au nord du boulevard est réduit d'un étage, rehaussant d'autant le corps central de l'hôtel de région. Le portique fermant la cour d'honneur laisse place à une simple grille. Enfin, si la longue façade sur la rue des Petites-Maisons conserve son dessin avec deux avancées, la partie « centrale » est prolongée jusqu'à l'immeuble d'angle à pan coupé.
- 49 Cours et jardins, les espaces ouverts sont plus importants à Limoges qu'à Orléans. La cour d'honneur donnant sur le boulevard et les jardins réguliers – privés, et lisibles seulement depuis les étages – à l'arrière du bâtiment, soulignent le modèle de l'hôtel particulier. Ouvrant sur le bureau du président, une terrasse hémicirculaire couvre la salle d'assemblée tandis qu'un jardin régulier réduit est implanté au sud-ouest du site. Les cours de service se trouvent en contrebas des jardins dont le développement sera

considérablement limité par la création d'un parking public à l'ouest du bâtiment (fig. 36).

Figure 36

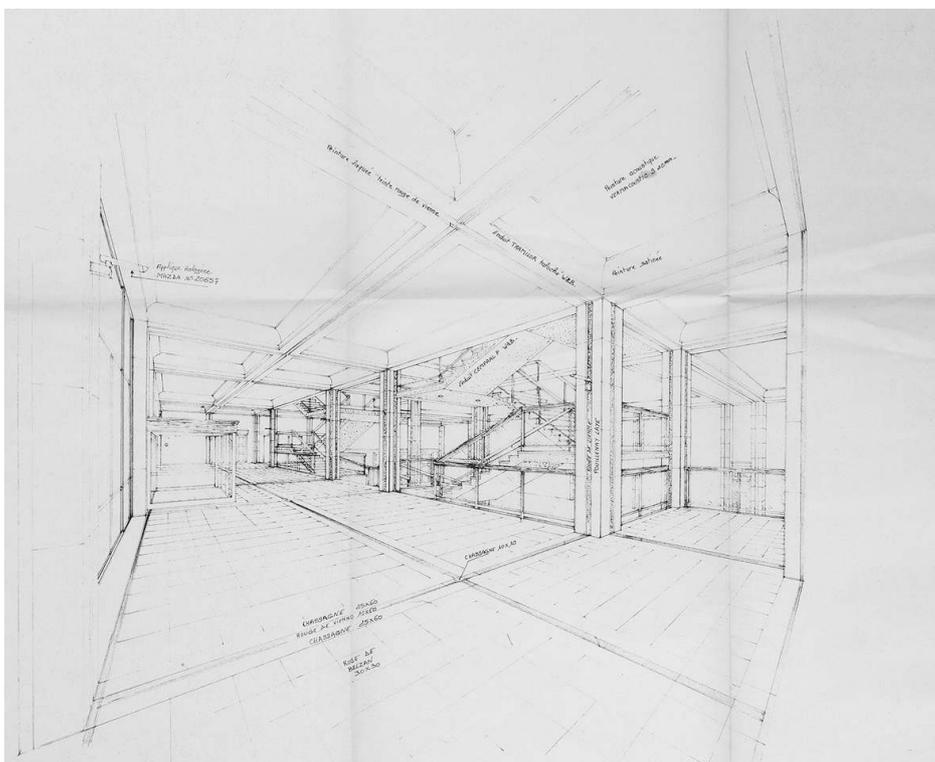


FAÇADE ARRIÈRE ET JARDIN D'HONNEUR SUR LA SALLE DES ASSEMBLÉES.

PHOT. PHILIPPE RIVIÈRE. © RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE. INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL.

- 50 Comme à Orléans, si Christian Langlois se réserve le dessin extérieur du bâtiment, les intérieurs sont l'œuvre de Luc Arsène-Henry. Celui-ci, dans un style résolument contemporain, prolonge la cour d'honneur par un grand hall qui forme balcon sur un second niveau en contrebas et ouvrant sur la salle d'assemblée (fig. 37, fig. 38).

Figure 37



VUE PERSPECTIVE DU HALL D'ENTRÉE, 1985.

PHOT. PHILIPPE RIVIÈRE. © RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE. INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL.

Figure 38

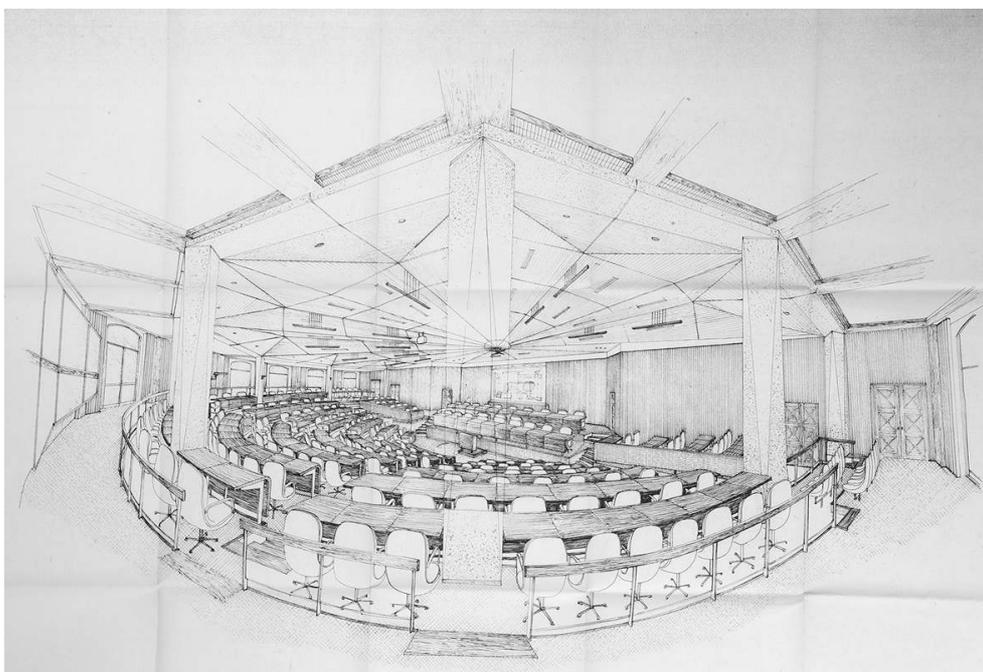


LE HALL D'ENTRÉE AVANT L'INAUGURATION, EN 1989.

PHOT. PHILIPPE RIVIÈRE. © RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE. INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL.

- 51 L'escalier central largement ouvert réalise la liaison physique et visuelle entre ces deux niveaux, ainsi qu'avec les étages. Enfin, la salle d'assemblée, cœur et raison d'être de l'édifice, est placée au centre du bâtiment (**fig. 39, fig. 40**).

Figure 39



VUE PERSPECTIVE DE LA SALLE D'ASSEMBLÉE, 1987.

PHOT. PHILIPPE RIVIÈRE. © RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE. INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL.

Figure 40



LA SALLE D'ASSEMBLÉE EN 1989.

PHOT. PHILIPPE RIVIÈRE. © RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE. INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL.

- 52 Largement illuminée par des baies donnant sur les deux cours de service et située sous le jardin en terrasse, elle est paradoxalement invisible de l'extérieur. À l'intérieur, le plafond en béton blanc et les colonnes octogonales, identiques à celles de la salle des pas perdus d'Orléans, démontrent une fois de plus la maîtrise technique de l'architecte (fig. 41).

Figure 41

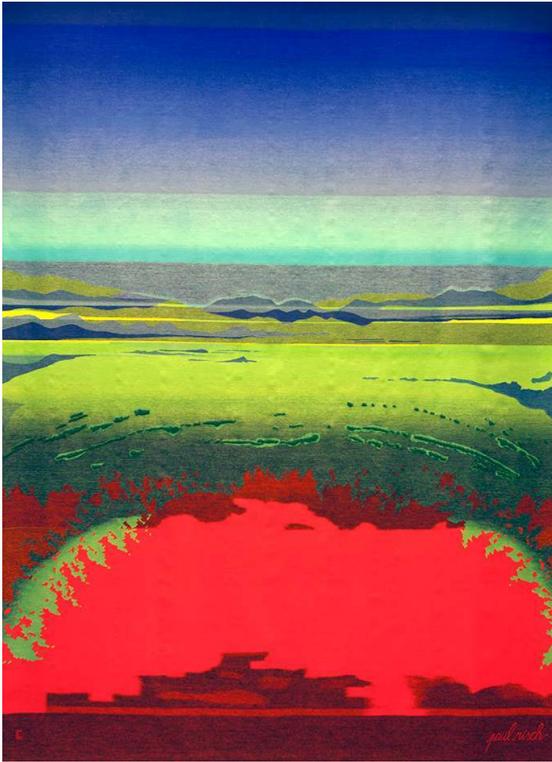


COLONNE OCTOGONALE DE LA SALLE D'ASSEMBLÉE.

PHOT. PHILIPPE RIVIÈRE. © RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE. INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL.

- 53 Le décor intérieur est volontairement limité aux boiseries – huisseries, rampe – et à l'emploi de matériaux locaux – granite du Compeix. La seule dérogation à cette règle, une tapisserie monumentale ayant pour thème le Limousin. En octobre 1988, le conseil régional lança un concours auprès de tous les ateliers de tapisserie d'Aubusson et de Felletin pour le tissage d'une tapisserie (560 x 420 cm) destinée à orner le hall d'entrée de l'hôtel de région avec pour sujet le Limousin⁵² (fig. 42). La maquette de Paul Risch, directeur de l'École nationale d'art décoratif d'Aubusson mais aussi artiste-peintre et dessinateur, fut retenue, et la tapisserie exécutée début 1989 par l'atelier de Camille Legoueix à Aubusson.

Figure 42



LE LIMOUSIN, PIÈCE MURALE DE PAUL RISCH, ATELIER DE CAMILLE LEGOUEIX (AUBUSSON).

PHOT. PHILIPPE RIVIÈRE. © RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE. INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL.

La « solution Langlois »

- 54 Nous pouvons maintenant tenter, prudemment, une comparaison entre les deux hôtels de région et leur modèle commun du Sénat. La parenté formelle est flagrante, mais malgré cette apparente stéréotypie, ces réalisations diffèrent sensiblement. À Paris, il s'agit de s'intégrer dans un site historique à l'espace contraint ; à Orléans, de construire un nouveau bâtiment, au sein d'un ensemble (musée des Beaux-Arts, centre municipal...) recomposant une place en regard d'une cathédrale ; à Limoges, de créer un édifice de pouvoir dans un quartier neuf, certes à proximité de la cathédrale et du centre ancien, mais avec des contraintes moindres. Loin d'appliquer une simple et même formule, les architectes, et particulièrement Christian Langlois, s'adaptent avec finesse à l'environnement urbain. Ainsi, à Orléans, les plans sont modifiés au cours du chantier afin d'intégrer les vestiges archéologiques de l'église Saint-Pierre-Lentin⁵³.
- 55 Le plan s'adapte bien sûr aux contraintes des lieux et des programmes : à Orléans, il est rectangulaire mais animé par des jeux de volumes entre différents corps de bâtiment sur une parcelle réduite. Ce jeu sur les volumes se retrouve à Limoges, associé à un plan inspiré des hôtels particuliers du XVIII^e siècle entre cour et jardin. Le sous-sol, à Orléans, est conçu pour accueillir une cafétéria-club et un hall d'exposition. À Limoges enfin, outre le parking, c'est la salle d'assemblée elle-même qui est installée au sous-sol, éclairée par deux cours encaissées.

- 56 Ces solutions s'apparentent à celles adoptées au Sénat, où la forte contrainte foncière et le souci de ne pas rompre avec l'échelle de l'architecture environnante avaient amené à créer quatre niveaux sous le palais même⁵⁴. En partie destinés au stationnement, ces aménagements composent également des grottes architecturées sous les terrasses déclinées en patios et jardins encaissés (**fig. 43**) présentant des façades dans la continuité de celles du palais du Luxembourg.

Figure 43

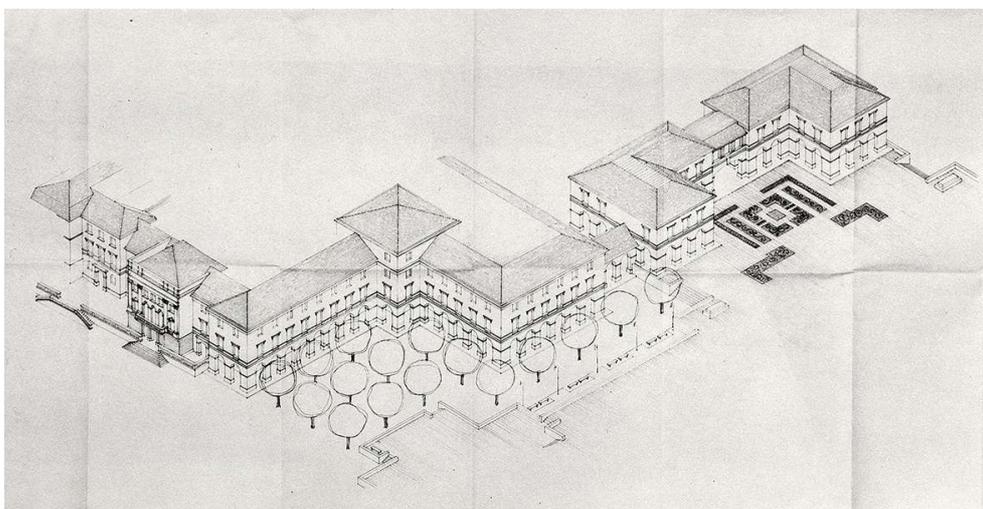


PATIOS CRÉÉS PAR CHRISTIAN LANGLOIS AU PALAIS DU LUXEMBOURG.

© SÉNAT.

- 57 Le choix des matériaux et des techniques est similaire : structure en béton armé associée au calcaire de Saint-Maximin à Orléans, et au granite des carrières du Compeix à Limoges.
- 58 Certaines formes sont récurrentes dans l'œuvre de Christian Langlois, comme celle du pont. À Orléans, l'architecte projette un pont entre le musée des Beaux-Arts, construit face à l'hôtel de région, et l'annexe du conservatoire (non réalisée) (**fig. 44**) tandis qu'à Limoges, le motif du pont se retrouve dans le porche qui surplombe l'accès à la cour de service. Leur modèle parisien est le pont Garancière, qui relie les nouveaux immeubles de la rue de Vaugirard. Il est aussi associé, parfois jusqu'à la caricature, aux motifs de l'arcade et des balustres (**fig. 45**). Ces derniers, à première vue sériels et stéréotypés, révèlent le souci d'adaptation de l'architecte et son goût pour une création inspirée de la relecture du passé⁵⁵. Cette approche respectueuse fait partie du savoir-faire auquel on identifie Christian Langlois, qui s'inscrit dans la tradition des architectes de l'État : le style emprunte sa grammaire à l'architecture classique française, même si Christian Langlois affirme suivre les modèles locaux⁵⁶.

Figure 44



PROJET D'ANNEXE DU CONSERVATOIRE MUNICIPAL (NON RÉALISÉE). IL DEVAIT ÊTRE RELIÉ PAR UNE PASSERELLE AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS D'ORLÉANS (AU NORD DE LA PLACE SAINTE-CROIX, FACE À L'HÔTEL DE RÉGION D'ORLÉANS). (AM ORLÉANS).

PHOT. VANESSA LAMORLETTE-PINGARD. © RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE - INVENTAIRE GÉNÉRAL.

Figure 45

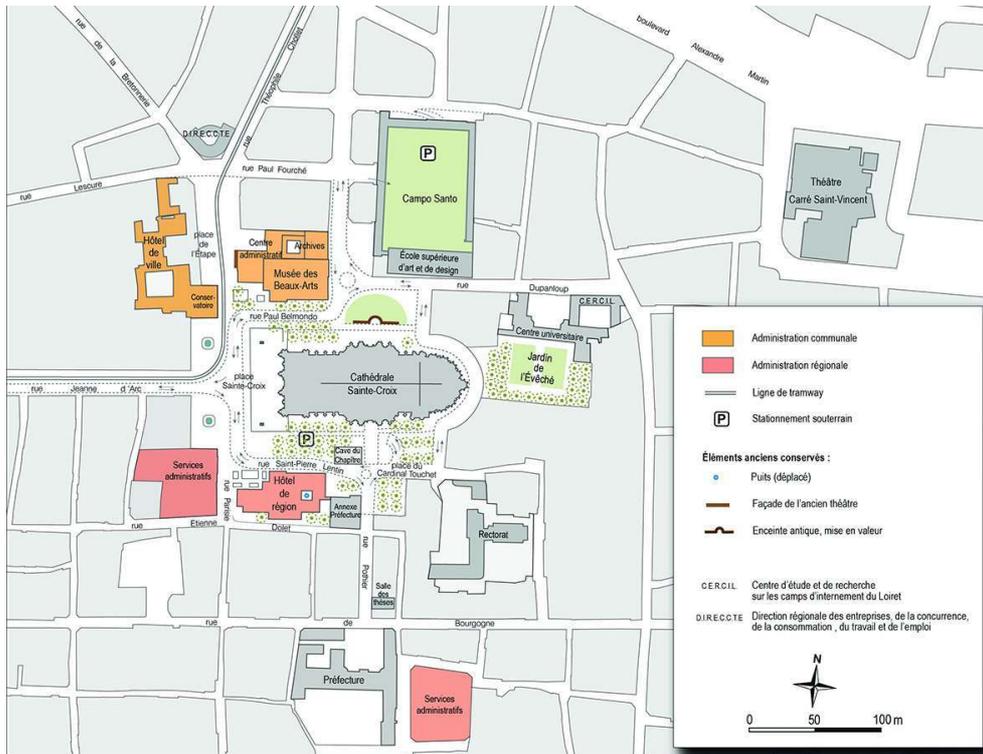


LES ARCHITECTES CONTRÔLENT LES BALUSTRES QUI SERONT UTILISÉS POUR L'HÔTEL DE RÉGION DE LIMOGES.

PHOT. PHILIPPE RIVIÈRE. © RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE. INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL.

- 59 Les deux hôtels de région, jalons essentiels de l'expression du fait régional, témoignent de l'engagement fort des nouvelles collectivités dans la décentralisation : elles parient « architecturalement » sur l'avenir de l'échelon régional en faisant construire un bâtiment de pouvoir. La comparaison entre les deux opérations montre l'affermissement de l'institution, aux compétences élargies. Les volumes plus imposants de l'hôtel de région de Limoges comme le traitement plus visible de son entrée attestent en cela d'un lien net entre évolution architecturale et évolution institutionnelle.
- 60 Pour autant, la vision de l'institution et l'expression d'un pouvoir régional développée par les architectes n'ont pas été plus claires à Limoges qu'à Orléans. Pierre Blareau confirme que la question institutionnelle n'a pas été essentielle dans le projet d'Orléans, tandis que Xavier Arsène-Henry qualifie l'hôtel de région en construction à Limoges de « sorte de préfecture régionale »⁵⁷.
- 61 Si les emplacements et les formes architecturales soulignent l'importance des bâtiments dans les deux villes, la grande neutralité du décor reflète cette indécision. Les symboles traditionnels de la République⁵⁸ en sont absents et peu de symboles sont utilisés pour évoquer explicitement ce pouvoir régional. Au cœur des deux sites, la grande sobriété des salles des assemblées dessinées par Arsène-Henry manifeste cette volonté de neutralité. Seul un logotype en marqueterie marque le centre de la salle des assemblées d'Orléans ; à Limoges, on notera l'usage dans le décor intérieur de matériaux et techniques régionales : granite, tapisserie de basse lisse, menuiserie et lambris en chêne et châtaignier.
- 62 La réception publique des deux hôtels de région peut être étudiée à l'échelle locale, nationale ou même internationale. Le travail de Langlois est plus exposé et commenté que celui des frères Arsène-Henry, plus conforme aux canons de l'époque et moins visible car à l'intérieur des bâtiments. En effet, les réalisations de Langlois sont accueillies de façon contrastée : pour forcer le trait, on peut dire qu'aux critiques de ses pairs s'oppose l'adhésion du public et des commanditaires. Cette opposition n'est pas nouvelle et transparait dès les travaux du Sénat : en 1972, si la presse souligne généralement la qualité de l'intégration de l'ensemble de bâtiments de bureaux qui font face au Sénat ainsi que la modernité des aménagements, la commission supérieure des Monuments historiques⁵⁹, présidée par Alain Bacquet, est très critique sur le choix d'une architecture classique refusant une écriture contemporaine et qui pourrait être qualifiée de pastiche⁶⁰.
- 63 Parvis de la cathédrale d'Orléans, l'aménagement de la place Sainte-Croix était observé avec une attention particulière. Tandis que le journaliste et critique d'art Yvan Christ souligne dans *Le Figaro* la qualité des constructions juste réceptionnées, un sévère article de l'architecte François Chaslin⁶¹ publié dans *Le Monde* déplore l'usage de stéréotypes mais reconnaît le mérite de l'architecture qui, avec ses passages, portiques, avant-plans et reculs, a su donner une cohésion, une unité de ton et même une harmonie à l'ensemble. La place Sainte-Croix est aujourd'hui une place animée qui confirme sa vocation culturelle et administrative (**fig. 46, fig. 47**).

Figure 46



LA PLACE SAINTE-CROIX AUJOURD'HUI.

PHOT. VANESSA LAMORLETTE-PINGARD. © RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE - INVENTAIRE GÉNÉRAL.

Figure 47



VUE DE LA PLACE SAINTE-CROIX ET DE L'HÔTEL DE RÉGION DE NUIT.

PHOT. VANESSA LAMORLETTE-PINGARD. © RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE - INVENTAIRE GÉNÉRAL.

- 64 Enfin, l'accueil à Limoges fut plutôt neutre, même si, dès le début des travaux, le *Bulletin du Syndicat de l'architecture* écrivit : « Ils s'y sont mis à quatre pour tartiner ce monstre faux XVIII^e. [...] Après le rectorat, construction banale calquée sur des plans-types du ministère, le deuxième grand immeuble public bâti en Limousin reflétera encore une crise certaine de l'imagination⁶². » Au sein de la région, différents élus – dont ceux du parti communiste – auraient préféré « une architecture hardie » et non « un style qui a marqué des édifices publics d'une autre époque »⁶³. Accusé de pastiche, Langlois récuse cette qualification⁶⁴ :

Contrairement à l'architecture dite "d'accompagnement" qui cherche à se faire oublier, et à l'architecture de "rupture" qui cherche à se faire remarquer à tout prix, mon architecture a pour fin de se faire aimer et admirer. Qu'on n'accuse pas mon art de concession, car ce serait du même coup condamner Molière, pour qui la règle des règles était de plaire, d'abord au peuple, aux hommes de cour ensuite, mais seulement à ceux dont le goût était affiné et non point aux pédants ou aux doctes. L'originalité vient pour moi non de la soumission à des techniques ou du recours systématique au "jamais vu", mais de combinaisons nouvelles d'éléments éternels parfaitement adaptés par leur morphologie à la nature humaine.

- 65 Sa profession de foi est claire : désir de plaire au public et non aux spécialistes, respect de l'existant mais non copie et souhait d'une œuvre de re-création à partir d'un vocabulaire classique.

Conclusion

- 66 Ce premier travail sur les deux hôtels de région du Centre-Val de Loire et du Limousin se veut un point d'étape. Une étude approfondie des autres réalisations administratives de Christian Langlois et des frères Arsène-Henry permettrait de mettre en perspective leur travail sur les hôtels de région.
- 67 À Limoges comme à Orléans, ils créent une architecture républicaine nouvelle. Le modèle du Sénat de Langlois offre aux élus locaux⁶⁵ l'assurance d'une référence prestigieuse, tandis qu'en rupture avec le classicisme harmonieux de ses façades, le décor intérieur des frères Arsène-Henry fait triompher le modernisme. Enfin, quand, à Paris, il s'agissait de réaliser des immeubles servant le fonctionnement du Sénat, la création des deux hôtels de région est celle de lieux d'un pouvoir nouveau et autonome.
- 68 J.-Y. Andrieux, dans *L'Architecture de la République*⁶⁶, évoque « le tropisme du XVIII^e siècle pour l'architecture publique et sa volonté de lui conférer une beauté gréco-romaine pour mieux affirmer sa grandeur et sa pérennité ». Les partis stylistiques adoptés pour la construction des deux hôtels de région, qu'ils soient qualifiés de néo-classicisme, « architecture d'accompagnement », pastiche ou encore post-classicisme, ne s'éloignent pas de l'architecture classique, souvent associée à l'apparat de l'architecture publique. De fait, le choix du retour au classicisme, en opposition au style de rupture, « post-68 », dominant, fait l'objet d'une réception globalement critique par les pairs de Christian Langlois. Critiques qui n'empêchent pas qu'on fasse appel à lui dans les situations difficiles, comme à Orléans, où Xavier Paganelli, directeur régional des Affaires culturelles, évoque, après l'examen des candidatures et le souhait exprimé fortement par le maire de poursuivre le travail avec les frères Arsène-Henry, la « solution Langlois⁶⁷ ».
- 69 Isolé en France, Christian Langlois prend place dans un mouvement stylistique international identifié par l'architecte américain Robert Stern dans son ouvrage sur l'architecture post-classique moderne⁶⁸. Il est ainsi l'un des rares architectes non anglo-saxons retenu dans cette étude et répertorié au sein du mouvement de l'architecture classique « canonique », qui consiste à ignorer tout autre style que le classicisme et notamment le modernisme.

NOTES

1. Pour reprendre l'expression de Christian Langlois, élu membre de l'Académie des beaux-arts le 29 juin 1977 (il en devient président en 1988), « Je construis des palais en pierre », inscrite en caractères hiéroglyphiques sur son épée d'académicien.
2. - Depuis 1996 le Code général des collectivités territoriales dispose que : « le conseil régional a son siège à l'hôtel de région ». Par commodité, nous appellerons ainsi les deux édifices, bien que le bâtiment d'Orléans ait d'abord été le siège d'un établissement public régional et que celui de Limoges soit désormais une maison de région.

3. - Voir le site : http://archiwebture.citechailot.fr/fonds/FRAPN02_ARSEN [consulté le 05/04/2018].
4. - La loi érige la Région en établissement public à vocation spécialisée. « Le conseil régional par ses délibérations, le conseil économique et social par ses avis, et le préfet de région par l'instruction des affaires et l'exécution des délibérations, concourent à l'administration de la région ». Le conseil régional est composé de tous les parlementaires de la région et, en nombre égal, de représentants nommés par les conseils généraux et les principales municipalités.
5. - Note de la Mission régionale au préfet du 23 avril 1975.
6. - Réemploi de bâtiments existants en Basse-Normandie, Bretagne, Champagne-Ardenne, Corse, Franche-Comté, Haute-Normandie et Île-de-France. Interventions d'architectes « *de prestige* » : Christian de Portzamparc (Rhône-Alpes, Lyon) ; Jean-Pierre Estrampes (Midi-Pyrénées, Toulouse) ; Luc Delamazure (Nord-Pas-de-Calais, Lille) ; Bruno Mader et l'Atelier 4 (Auvergne, Clermont-Ferrand) ; Philippe Chaix et Paul Morel (Alsace, Strasbourg) ; Ricardo Bofill (Languedoc-Roussillon, Montpellier) ; Claude Parent (PACA, Marseille) ; Francisque Perrier (Aquitaine, Bordeaux) ; Antoine Grumbach (Poitou-Charente, Poitiers) ; Ménard, Thibault, Soulard et le cabinet 3A, (Pays de la Loire, Nantes). Liste établie d'après GANIBENC, Dominique. *L'hôtel de Région en Languedoc-Roussillon (1986-1989) un chantier de recherche*. Patrimoines du sud, Conseil régional Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, 2016. Voir le site : <https://www.archives-ouvertes.fr/hal-01328035/document> [consulté le 05/04/2018].
7. - BROCHARD, Antoine. « Les hôtels de région. Architectures républicaines à l'aune de la décentralisation ». Dans : MONNIER, Gérard, COHEN, Évelyne (dir.). *La République et ses symboles. Un territoire de signes*. Paris : Publications de la Sorbonne, 2013. À noter : la publication par Julien Defillon sur l'hôtel de région de Bourgogne dans la collection « Parcours du patrimoine ». Nous le remercions pour ses conseils en matière de bibliographie. Voir également son article dans ce numéro : DEFILLON, Julien. « La région Bourgogne : un hôtel de région construit en secteur sauvegardé dans le goût des années 1970 », *In Situ* [En ligne], 34 | 2018, mis en ligne le 04 mai 2018, consulté le 04 mai 2018. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/15993>.
8. - La campagne de pré-inventaire a été menée en janvier 1977 par Georges Coste (chercheur) et Claude Thibaudin (photographe) et portait sur l'aménagement des abords de la cathédrale Sainte-Croix. Ce dossier a été complété en octobre 1978 par Georges Coste et Robert Malnoury (photographe) sur la place Sainte-Croix.
9. - Voir le site : <http://www.academie-des-beaux-arts.fr/membres/actuel/architecture/Langlois/fiche.htm> [consulté le 12/04/2018].
10. - Voir dans la base Mérimée : notice PA00088653.
11. - RÉMY, Annabel. « La Clarté-Dieu (Orsay, Essonne) : simplicité, sobriété, beauté », *In Situ* [En ligne], 12 | 2009, mis en ligne le 3 novembre 2009, consulté le 15 octobre 2015. URL : <http://insitu.revues.org/5394> ; DOI : 10.4000/insitu.5394.
12. - Loi n° 72-619 du 5 juillet 1972.
13. - Le conseil général lui-même ne bénéficie pas de salle pour son assemblée et se réunit dans les locaux de la préfecture.
14. - Jacques Douffiagues (1941-2011), chef de la Mission régionale, fut député, ministre et maire d'Orléans de 1980 à 1988.
15. - Programme élaboré par Paul Bouron, juin 1974 (Projet de construction de l'hôtel de région (1974-1977) Orléans, archives régionales, W 3).

16. - Commune limitrophe d'Orléans, dans l'ancien hôpital américain. La proximité de l'autoroute explique l'intérêt pour ce site et rappelle que les cités administratives hors du centre-ville étaient une option pour les décideurs.
17. - DEBAL-MORCHE, Anne, LAINÉ, Martine, MOINET, Éric. *Orléans. La préfecture. Ancien prieuré de Bonne-Nouvelle*. Orléans : AREP - Centre éditions, coll. « Itinéraires du patrimoine, 134 », 1997.
18. - Bâtiments documentés par les services de l'Inventaire général. Consultable au centre de documentation du service régional de l'Inventaire de la région Centre. En complément, un film sur la démolition du bâti existant est disponible sur la « chaîne Mémoire » de l'agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique ; voir le site : <http://memoire.ciclic.fr/5263-destruction-du-quartier-de-la-cathedrale-d-orleans> [consulté le 06/04/2018].
19. - Ces projets ont entraîné la destruction controversée de l'ancien théâtre dont la façade principale est cependant conservée dans les nouveaux bâtiments.
20. - Voir le site : <http://elec.enc.sorbonne.fr/architectes/394> [consulté en septembre 2015].
21. - RÉMY, Annabel. « La Clarté-Dieu (Orsay, Essonne) : simplicité, sobriété, beauté ». *In Situ* [En ligne], 12 | 2009, mis en ligne le 3 novembre 2009, consulté le 15 octobre 2015. URL : <http://insitu.revues.org/5394> ; DOI : 10.4000/insitu.5394.
22. - Sur la rareté et l'utilité de cette procédure, voir : BACKOUCHE, Isabelle. *Aménager la ville : les centres urbains français entre conservation et rénovation, de 1943 à nos jours*. Paris : Armand Colin, 2013, p. 274-275. Les six architectes consultés sont les frères Arsène-Henry, Christian Langlois, Jean-Pierre Buffi, Paul Chemetov, Christian de Portzamparc associé à Georgia Benamo, Sarfati et l'atelier AREA.
23. - Le procès-verbal de la commission supérieure des Monuments historiques, section abords, du 14 septembre 1976, au sujet de la cathédrale d'Orléans fait état du vote : Arsène-Henry, 0 voix, Buffi, 8 voix, Chemetov 10, Langlois 3, Portzamparc 12, Sarfati 3. (Médiathèque de l'architecture et du patrimoine).
24. - Conservé avec les six autres projets aux archives municipales d'Orléans, O. 1217-1218.
25. - Arrêté de déclaration d'utilité publique prononcé le 14 décembre 1976.
26. - Pour une analyse très complète, voir CHRIST, Yvan. « Aménagement des abords de la cathédrale Sainte-Croix ». *Architecture*, n° 403, juin 1977.
27. - À propos de cette bataille entre les assemblées locales (conseil municipal d'Orléans et conseil général du Loiret) et l'État, représenté par la toute jeune commission des Monuments historiques (informée tardivement par l'architecte Léon Vaudoyer en 1844), voir l'article suivant : ROBERT, Hervé. « La démolition de l'Hôtel-Dieu d'Orléans. Un exemple de vandalisme municipal sous la monarchie de Juillet ». Voir le site : <http://www.cairn.info/revue-histoire-urbaine-2002-1-page-135.htm> [consulté le 06/04/2018].
28. - Livrée en juin 1979 (archives municipales (AM) d'Orléans, O 1216), la maquette est conservée dans le dépôt de la Ville d'Orléans, dans l'église Sainte-Croix-Saint-Euverte. Nous remercions la ville d'Orléans de nous avoir autorisés à la photographier.
29. - Des statues de la Pucelle sont également présentes devant l'hôtel Groslot (actuelle mairie) et sur l'autre place importante d'Orléans, la place du Martroi.
30. - Comme il ressort de la lecture des livres d'or à disposition des visiteurs lors de l'exposition organisée à la collégiale Saint-Pierre-le-Puellier (Orléans) à l'automne 1976 et conservés aux archives municipales d'Orléans.

31. - L'EPR loue ses locaux au département qui les construit. Le financement (49 millions de francs environ) est partagé entre l'EPR à hauteur de 67,6 % et le département (32,4 %). 7 361 m² sont affectés à l'EPR et 2 529 m² au département. La séparation est stricte : un mur sépare les deux parties du bâtiment en sous-sol et il existe deux entrées distinctes. Le transfert de propriété du département à la région ne s'est fait qu'en 1984 (après une délibération du conseil régional du 2 décembre 1983).
32. - ANDRIEUX, Jean-Yves. *L'Architecture de la République. Les lieux de pouvoir dans l'espace public en France, 1792-1981*. Paris : SCÉREN-CNDP, 2009.
33. - Secrétaire d'État à la Culture du 27 août 1976 au 29 mars 1977.
34. - M. Calka, R. Corbin et R. Martin ont sculpté des hauts reliefs du Mémorial de la France combattante au Mont-Valérien. Voir le site : http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/palsri_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_1=REF&VALUE_1=IM92001319.
35. - Le processus de création des mascarons de Roger Toulouse au musée des Beaux-Arts est explicité par Isabelle KLINKA-BALLESTEROS dans : « Participation de Roger Toulouse à l'ornementation des façades du Centre municipal et du musée des Beaux-Arts d'Orléans ». *Revue de l'association « Les Amis de Roger Toulouse »*, n° 2, sept. 1997. Voir le site : http://www.roger-toulouse.com/rev_2_facade_musee.ws [consulté en mars 2015].
36. - Dans un courrier daté du 23 mai 1976 adressé au directeur régional des Affaires culturelles, l'ABF se montre très critique sur la consultation d'idées de 1976 en raison de l'impréparation du dossier par les membres de la commission, de l'absence de référence au plan d'urbanisme en vigueur et de la conception restrictive de l'architecture qui est retenue dans les échanges (archives de la CRMH, DRAC Centre-Val de Loire).
37. - Programme de l'immeuble de l'EPR du 24 octobre 1978, signé par Luc Arsène-Henry (Orléans, archives régionales, W 9. Construction de l'hôtel de région (1978-1981)).
38. - L'ensemble des plans de l'hôtel de région d'Orléans est consultable aux archives départementales (AD) du Loiret (1161 W 108830). Dossier technique : plans « architecte » (1978-1979).
39. - Elle accueille 287 places strictement hiérarchisées (pas moins de quatre tailles de fauteuils sont prévues).
40. - Élève de Mallet-Stevens à l'école des Beaux-Arts de Lille avant la guerre, puis à l'École des beaux-arts de Paris où il enseignera, il reçoit de nombreuses commandes publiques entre les années 1950 et 1990. Artiste polyvalent, il s'exprime autant par la sculpture, la mosaïque ou le design et accorde un intérêt particulier à l'art public.
41. - Les frères Arsène-Henry ont « imposé » Maurice Calka, avec lequel ils souhaitaient travailler, en intégrant sa prestation au prix du béton armé.
42. - ARSÈNE-HENRY, Xavier. *Revenons il se fait tard, le long voyage d'un architecte, 1919-1998*. Paris : L'Harmattan, 1999.
43. - Leurs noms sont gravés sur la plaque de signatures dans la salle.
44. - L'architecte Luc Arsène-Henry note qu'il recherche pour la salle des pas perdus « une certaine chaleur et noblesse » (voir note 24).
45. - L'œuvre a été déposée dans les années 1990.
46. - Voir le dossier : <http://inventaire.limousin.fr/dossier/l-hotel-de-region-du-limousin-puis-maison-de-la-region-nouvelle-aquitaine-site-de-limoges/54b0c528-47b9-406c-856c-cb1838636fcc>.
47. - Composition du jury du concours de Limoges : élus régionaux : Louis Longequeue, Daniel Nouaille, Jean Combastel, Jacques Jouve, Raymond-Max Aubert, Jacqueline Defemme ; représentants institutionnels : chambre régionale des Comptes, préfecture, Équipement, ainsi que l'architecte des Bâtiments de France, Mester de Parajd, architecte

des Monuments historiques, le directeur du CAUE, et des « architectes de renom », Maurice Novarina, Marc Salté, et Clément Tambute (Orléans, archives régionales, Hôtel de région, 1982-1985, non cotés).

48. - Société d'équipement du Limousin : Concours sur esquisse pour la désignation de l'équipe de conception de l'hôtel de région du Limousin. Rapport technique. Tapuscrit, 26 avril 1985, 19 pages (archives régionales, Hôtel de région 1982-1985, non cotés).

49. - Joseph Brousseau (1733-1797) est un architecte limousin. Parmi ses réalisations principales, on peut citer l'évêché de Limoges et le palais de la sénatorerie à Guéret, qui abritent actuellement l'un et l'autre un musée des Beaux-Arts.

50. - SAVY, Robert. *Émergence d'une région. Le cas du Limousin, 1982-2004*. Paris : L'Harmattan, 2010.

51. - Maquette au 1/200^e du projet d'hôtel de région Langlois & Arsène-Heny réalisée par le bureau d'étude E. Kiss (Limoges, 24 rue Péтинаud-Dubos). Voir sur le site : <http://inventaire.limousin.fr/dossier/maquette-de-l-hotel-de-region/aecc3a3c-934d-40f1-921e-cb557b1a8dbd>.

52. - Voir sur le site : <http://inventaire.limousin.fr/dossier/piece-murale-tapisserie-le-limousin/634ee15c-7262-4d94-95ea-38fe5b930559>.

53. - Langlois procède de la même façon à Paris : il fait un relevé de la rue de Vaugirard jusqu'au théâtre de l'Odéon pour « rechercher l'intégration la plus harmonieuse dans le tissu existant ». Les efforts pour conserver le porche réalisé par Germain Boffrand, autour duquel a été construit l'un des immeubles, illustrent aussi ce souci d'intégration.

54. - BAUDOIN-MATUSZEK, Marie-Noëlle, BERSANI, Marie-Hélène, BOUILHET, Henri, et al. *Le Patrimoine du Sénat*. Charenton-le-Pont : Flohic, 1996.

55. - LANGLOIS, Christian. « En recherchant parmi de nombreux exemples, je constatai que les balustres du Capitole de Michel-Ange, correspondaient le mieux à l'effet plastique que je recherchais. (...) J'allai donc à Rome et fit un gabarit de ces balustres avec du carton et des ciseaux. (...) Si l'esprit général était bon, bien des détails détonnaient. Je pris la liberté de corriger Michel-Ange et partant de son balustre, d'en créer un autre plus adapté, plus en harmonie avec mon bâtiment et avec l'effet que je recherchais. » (*Vers un avenir nouveau*. Texte non publié, archives Langlois).

56. - Ainsi fait-il figurer dans son projet les dessins de François-Narcisse Pagot (1780-1845) et de Charles Pensée (1799-1871).

57. - ARSÈNE-HENRY, Xavier. *Op. cit.*

58. - Alors que l'édification du centre municipal d'Orléans a donné lieu à une commande importante et diversifiée de mobilier symbolisant explicitement la République (tapisserie de Robert Wogenski sur le thème de la liberté, commande d'un buste de Marianne...), la Région n'a pas passé de commandes comparables.

59. - Avis du 22 février 1972.

60. - Médiathèque de l'architecture et du patrimoine. Dossier d'archives 0080/059/0008 (Paris-Sénat-Abords).

61. - CHASLIN, François. « *La nouvelle place d'Orléans, le coup classique* ». *Le Monde*, 31 décembre 1982.

62. - *Bulletin du Syndicat de l'architecture*, 17 avril 1986 (Orléans, archives régionales, Hôtel de région/dossiers de presse 1982-1989, non cotés).

63. - Notes de Georges Landais (Orléans, archives régionales, Hôtel de région / dossiers de presse 1982-1989, non cotés).

64. - Il s'en explique dans son article « De l'architecture d'accompagnement au pastiche ». *Revue des Monuments historiques*, octobre 1979.

65. - Dès l'origine des projets, la coopération étroite des différentes collectivités et l'investissement des élus ont été essentiels. Le sénateur-maire et président de région Louis Longequeue s'implique fortement dans le projet limougeaud ; à Orléans, le maire René Thinat fait de même, avec le soutien du président du département du Loiret, Pierre Pagot, et du préfet du Loiret, Paul Masson.

66. - ANDRIEUX, Jean-Yves. *Op. cit.*

67. - Courrier du 27 octobre 1976 (Orléans. Archives DRAC Centre-Val de Loire (CRMH)).

68. - STERN, Robert A.M. *Modern classicism*. New York : Rizzoli, 1988, p. 182. Voir le site : <https://www.architecture.yale.edu/faculty/343-robert-a-m-stern> [consulté le 12/04/2018].

RÉSUMÉS

Œuvres d'une même équipe d'architectes réunie autour de Christian Langlois et de Luc et Xavier Arsène-Henry, les deux hôtels de région du Centre-Val-de-Loire, à Orléans et du Limousin, à Limoges, inaugurés respectivement en 1981 et 1989, paraissent atypiques au sein du corpus des hôtels de région édifiés ou aménagés à cette période. En effet, le style néoclassique de ces deux « palais de pierre », mis au point par Langlois dans la décennie précédente lors des agrandissements du Sénat est à contre-courant des canons architecturaux du moment. L'analyse montre qu'à l'intérieur de cette coque classique, les aménagements intérieurs, dus aux frères Arsène-Henry, se veulent plus contemporains. Après une présentation des architectes principaux des deux chantiers, notre article se propose de préciser les particularités des opérations d'Orléans puis de Limoges : malgré leurs similitudes formelles, ces deux édifices témoignent de deux temps de l'institution régionale, qui, d'établissement public régional (EPR) en 1972, devient en 1982 une collectivité territoriale de plein exercice. Une première synthèse permettra d'esquisser la manière dont ils matérialisent un nouveau pouvoir et incarnent les idées régionale et républicaine. Enfin, nous étudierons comment furent reçus ces deux hôtels de région avant de nous interroger en conclusion sur la place particulière qu'ils occupent dans l'architecture contemporaine.

The two 'hôtels de région' built for the regions of Centre-Val-de-Loire and the Limousin, inaugurated respectively in 1981 at Orléans and 1989 at Limoges, seem to be rather atypical in the corpus of new hotels de region built during this period. The neo-classical style of these two 'stone palaces', as they were described by the architect Christian Langlois, who developed this style during the preceding years in his extensions for the Senate at Paris, seems to be in marked contrast with the accepted canons of architecture at the time. Analysis suggests that within the neo-classical outer shell, the interior organisation, designed by the Arsène-Henry brothers, was more contemporary. After a presentation of the architects of the two buildings, our article goes on to present the specific features of the two creations. Despite formal similarities, the two buildings are manifestations of an evolution in the nature of the regional authority which was a public regional establishment (EPR) in 1972 but became a fully-fledged regional authority in 1982. A first synthesis will look at the way the buildings materialised the new centre of power and expressed regional and republican ideas. We will also look at the critical reception accorded

to the two buildings before attempting an analysis of the special place they occupy in contemporary architecture.

INDEX

Keywords : « Hôtel de région », EPR (public regional establishment), urban renewal, consultation views, historical monuments surroundings, concrete, classical style, XXth century

Mots-clés : Hôtel de région, EPR (établissement public régional), rénovation urbaine, consultation d'idées, abords de monuments historiques, béton, classicisme, XXe siècle

AUTEURS

JÉRÔME DECOUX

Ingénieur, Direction de la culture et du patrimoine de Nouvelle-Aquitaine, service régional de l'Inventaire, site de Limoges Jerome.DECOUX@nouvelle-aquitaine.fr

AUORE TOUSCH

Chercheur, Service Patrimoine et Inventaire, Direction de la culture et du patrimoine, Région Centre-Val de Loire Aurore.TOUSCH@regioncentre.fr